

Groupe Crédit du Nord



**Actualisation
du Document
de Référence 2013**
(rapport financier semestriel
au 30 juin 2014 inclus)

SOMMAIRE

1	Responsable du Document de Référence	4
2	Responsables du Contrôle des Comptes	5
3	Gouvernement d'entreprise	6
	1. Organes d'administration et de direction au 30 juin 2014.....	6
	2. Assemblée Générale du 28 mai 2014	7
	3. Comité d'audit.....	8
4	Structure du Groupe	9
5	Etats financiers consolidés au 30 juin 2014	11
	1. Chiffres clés au 30 juin 2014	11
	2. Rapport de gestion	13
	3. Etats financiers consolidés	26
	Bilan consolidé.....	26
	Compte de résultat consolidé.....	28
	Etat du résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	29
	Evolution des capitaux propres.....	30
	Tableau des flux de trésorerie	32
	4. Notes annexes aux états financiers consolidés.....	33
	5. Rapport des Commissaires aux Comptes sur l'information financière semestrielle	57
6	Ratio de solvabilité - Informations au titre du Pilier 3	58
7	Tables de concordance	59
	1. Table de concordance de l'actualisation	59
	2. Table de concordance du rapport financier semestriel	62

1 Responsable du Document de Référence

1. Nom du responsable :

Philippe AYMERICH, Directeur Général du Crédit du Nord.

2. Attestation du responsable du document :

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans la présente actualisation du Document de Référence 2013 sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste à ma connaissance, que les comptes semestriels consolidés résumés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité constitué par les sections de la présente actualisation listées dans la table de concordance à la section 7 présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes données dans la présente actualisation ainsi qu'à la lecture d'ensemble du Document de Référence 2013 et de la présente actualisation A-01.

Les informations financières historiques présentées dans le Document de Référence 2013 ont fait l'objet de rapports des contrôleurs légaux, figurant en pages 133 à 134 et 191 à 192 du Document de Référence 2013, ainsi que celles incorporées par référence pour les exercices 2011 et 2012, respectivement en pages 134 à 135 et 196 à 197 du Document de Référence 2011 et en pages 132 à 133 et 188 à 189 du Document de Référence 2012. Les rapports des contrôleurs légaux référant aux comptes annuels 2011, 2012 et 2013 contiennent des observations. Le rapport des contrôleurs légaux référant aux comptes consolidés du 30 juin 2014, figurant en section 5 de la présente actualisation et celui du 30 juin 2013 contiennent des observations.

Paris, le 29 août 2014

Le Directeur Général,
Philippe AYMERICH



2 Responsables du Contrôle des Comptes

ERNST & YOUNG et Autres

Représenté par Bernard HELLER

Adresse :

1/2, place des Saisons
92 400 Courbevoie - Paris-La Défense 1

Date de nomination :

4 mai 2000 pour six exercices

Date du dernier renouvellement du mandat :

11 mai 2012 pour six exercices

Suppléant :

Société PICARLE et Associés
Représenté par Marc CHARLES

Adresse :

1/2, place des Saisons
92 400 Courbevoie - Paris-La Défense 1

Date de nomination :

18 mai 2006, pour six exercices

Date du dernier renouvellement du mandat :

11 mai 2012 pour six exercices

DELOITTE & ASSOCIES

Représenté par Jean-Marc MICKELER

Adresse :

185, avenue Charles de Gaulle
92 200 Neuilly-sur-Seine

Date de nomination :

4 mai 2000 pour six exercices

Date du dernier renouvellement du mandat :

11 mai 2012 pour six exercices

Suppléant :

Société BEAS
Représenté par Mireille BERTHELOT

Adresse :

7-9, villa Houssay
92 200 Neuilly-sur-Seine

Date de nomination :

4 mai 2000 pour six exercices

Date du dernier renouvellement du mandat :

11 mai 2012 pour six exercices

3

Gouvernement d'entreprise

1. Organes d'administration et de direction au 30 juin 2014

Conseil d'Administration	Date 1 ^{re} nomination ⁽¹⁾	Echéance du mandat Assemblée Générale de mai
Président du Conseil d'Administration		
Jean-François SAMMARCELLI	1 ^{er} janvier 2010	2017
Administrateurs		
Didier ALIX	7 janvier 2010	2016
Philippe AYMERICH ⁽²⁾	11 janvier 2012	2015
Sophie-Ségolène BENHAMOU	28 mai 2014	2018
Christophe BONDUELLE	6 mai 2011	2015
Séverin CABANNES	21 février 2007	2016
Thierry DIGOUTTE ⁽³⁾	26 juillet 2013	2015
Bruno FLICHY	28 avril 1997	2015
Marie-Chantal JACQUOT ⁽³⁾	4 décembre 2012	2015
Anne MARION-BOUCHACOURT	16 mai 2013	2017
Thierry MULLIEZ	6 mai 2011	2015
Annie PRIGENT ⁽³⁾	4 décembre 2012	2015
Bernardo SANCHEZ INCERA	28 mai 2014	2018
Patrick SUET	3 mai 2001	2015

(1) Durée d'un mandat : 4 ans. (2) Directeur Général. (3) Administrateur salarié.

Le Conseil d'Administration s'est réuni trois fois depuis le début de l'année 2014 pour étudier l'évolution du Conseil d'Administration, examiner le budget, les comptes annuels et semestriels, analyser et décider des choix importants en matière de stratégie commerciale, d'organisation et d'investissement.

Le Conseil d'Administration du Crédit du Nord, réuni le 23 juillet 2014, a examiné les comptes semestriels consolidés résumés.

L'Assemblée Générale a eu lieu le 28 mai 2014.

Comité Exécutif

Philippe AYMERICH, Directeur Général,
Philippe AMESTOY, Directeur Général Adjoint - Directeur du Marketing,
Gilles RENAUDIN, Directeur Général Adjoint - Directeur de la Direction Centrale des Risques,
François ORAIN, Directeur de la Direction des Entreprises,
Yves BLAVET, Directeur des Ressources,
Philippe CALMELS, Directeur des Ressources Humaines,
Frédéric FIGER, Directeur Financier,
Eric l'HÔTE, Directeur de la Communication, participe, ès qualité, aux réunions du Comité Exécutif.

Madame Odile THOMAZEAU, qui était membre du Comité Exécutif, a quitté le CREDIT DU NORD en janvier 2014 ; elle a été remplacée par Monsieur Stéphane LABAT SAINT VINCENT en tant que Secrétaire Général ; Monsieur LABAT SAINT VINCENT n'est pas membre du Comité Exécutif.

2. Assemblée Générale du 28 mai 2014

Les actionnaires du Crédit du Nord, société anonyme au capital de 890 263 248 euros, divisé en 111 282 906 actions de huit euros chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire le 28 mai 2014 au Siège Central à Paris 8^{ème}, 59 Boulevard Haussmann.

Seul un actionnaire, détenant dix actions, était absent. Tous les autres actionnaires étaient présents ou représentés, totalisant ainsi 111 282 896 actions. Le quorum légalement exigé étant réuni, l'Assemblée, régulièrement constituée, a pu se tenir.

Toutes les résolutions proposées par le Conseil d'Administration ont été adoptées.

Les comptes consolidés et individuels 2013 ont été approuvés.

Deux nouveaux administrateurs ont été nommés pour une durée de quatre ans : Madame Sophie-Ségolène BENHAMOU et Monsieur Bernardo SANCHEZ INCERA.

Résolutions soumises au vote :

10 résolutions de la compétence d'une Assemblée Générale Ordinaire

1. Approbation des comptes consolidés,
2. Approbation des comptes individuels et quitus aux Administrateurs,
3. Affectation du résultat,
4. Approbation des conventions réglementées visées aux articles L.225-38 et suivants du Code de Commerce,
5. Avis consultatif sur la rémunération versée en 2013 aux personnes visées à l'article L.511-71 du Code Monétaire et Financier,
6. Autorisation de porter la part variable de la rémunération totale des personnes mentionnées à l'article L.511-71 du Code Monétaire et Financier, au maximum au double de la rémunération fixe,
7. Nomination de Mme Sophie-Ségolène BENHAMOU,
8. Nomination de M. Bernardo SANCHEZ INCERA,
9. Ajustement de l'enveloppe des jetons de présence,
10. Pouvoirs.

3. Comité d'audit

Le Comité d'Audit du Crédit du Nord se réunit deux fois par an. Sur le premier semestre 2014, il a tenu séance le 2 avril.

Quatre sujets, mis à l'ordre du jour, ont été examinés et débattus en réunion :

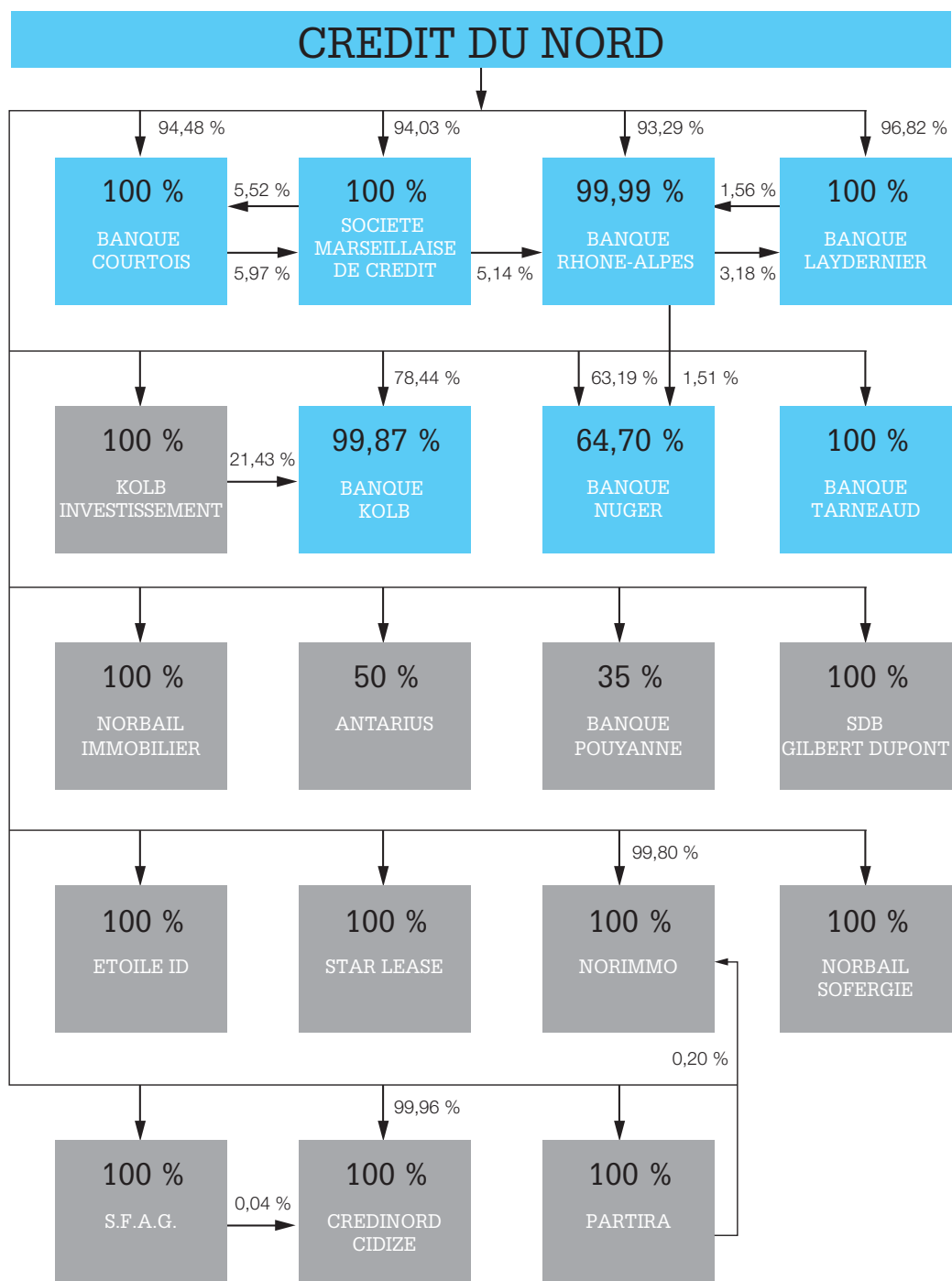
1. Exécution du plan d'audit 2014 - Suivi des préconisations
2. Point sur les risques de contrepartie et opérationnels
3. Point sur les relations avec les autorités de tutelle
4. Synthèse du rapport sur le contrôle interne

La prochaine réunion du Comité est prévue le 30 septembre 2014.

4 Structure du Groupe

Le schéma ci-dessous présente les liens entre les principales entités du Groupe Crédit du Nord.

Les participations directes y sont mentionnées ainsi que le pourcentage de contrôle du Groupe sur l'entité concernée.



5

Etats financiers consolidés au 30 juin 2014

1. Chiffres clés au 30 juin 2014

Groupe : données consolidées

Bilan

(en millions d'euros)	30/06/2014 ⁽¹⁾ IAS/IFRS	30/06/2013 ⁽¹⁾ IAS/IFRS	Variation % 2014/2013 IAS/IFRS
Dépôts clientèle	32 033,2	29 991,7	+6,8
Crédits clientèle	35 908,1	35 726,6	+0,5
Capitaux propres ⁽²⁾	2 567,1	2 591,5	-0,9
Encours créances douteuses (montant brut)	2 597,0	2 350,9	+10,5
Dépréciations sur créances individualisées	-1 308,0	-1 214,0	+7,7
TOTAL DU BILAN	53 356,0	54 230,4	-1,6
ACTIFS GÉRÉS (HORS BILAN)	26 012,0	24 768,0	+5,0

(1) Montants retraités par rapport aux états financiers publiés en 2013, suite au changement de méthode de consolidation d'Antarius, qui passe d'intégration proportionnelle à mise en équivalence.

(2) Inclut les résultats en formation.

Résultats

(en millions d'euros)	30/06/2014 ⁽¹⁾ IAS/IFRS	30/06/2013 ⁽¹⁾ IAS/IFRS	Variation % 2014/2013 IAS/IFRS
Produit Net Bancaire	959,0	908,5	+5,6
Résultat Brut d'Exploitation	356,7	304,5	+17,1
Résultat courant avant impôt	267,0	213,5	+25,1
Bénéfice net (part du Groupe)	175,4	140,3	+25,0

(1) Montants retraités par rapport aux états financiers publiés en 2013, suite au changement de méthode de consolidation d'Antarius, qui passe d'intégration proportionnelle à mise en équivalence.

Ratios

(en %)	30/06/2014	30/06/2013
Coût du risque / Encours de crédits	0,55 %	0,55 %
Capitaux propres / Total du Bilan	4,81 %	4,78 %
Part des fonds propres durs ⁽¹⁾ / Encours pondérés ⁽²⁾	8,40 %	8,10 %

(1) Incluent les résultats en formation, nets des prévisions de distribution de dividendes.

(2) Norme Bâle 3 en 2014, Norme Bâle 2 en 2013.

Notations

		30/06/2014	30/06/2013
Standard and Poor's	CT	A - 1	A - 1
	LT	A	A
Fitch	CT	F1	F1 +
	LT	A	A +
	Intrinsèque ⁽¹⁾	bbb +	bbb +

(1) La notation intrinsèque est celle du Groupe Crédit du Nord considéré en tant que tel par l'agence de notation, i.e. sans prendre en compte son appartenance au Groupe Société Générale.

2. Rapport de gestion

1^{er} semestre 2014

L'économie française peine à repartir dans un environnement économique mondial fragile

La reprise mondiale est marquée par de fortes disparités. Le ralentissement de la croissance américaine au premier semestre, combiné à un moindre dynamisme des économies émergentes, fragilisent les anticipations de reprise annoncées à la fin de l'année 2013. Les économies développées, en Europe notamment, pâtissent du faible niveau de consommation intérieure et de l'investissement des entreprises. Les politiques monétaires conduites par les Banques Centrales de part et d'autre de l'Atlantique permettent de soutenir les économies en les inscrivant dans un contexte de taux historiquement bas.

En Europe, la croissance demeure atone et on observe de fortes divergences entre les pays. L'Allemagne et l'Angleterre confirment le dynamisme de leurs économies au premier semestre. L'Espagne et l'Italie tendent à se stabiliser mais restent affaiblies par leurs taux d'endettement et les efforts d'assainissement de leurs finances publiques. En zone euro, la politique accommodante menée par la BCE s'intensifie pour permettre d'accompagner un mouvement de reprise et de contraindre la baisse des niveaux d'inflation. Ainsi, la BCE a annoncé en juin dernier une nouvelle baisse de son principal taux directeur de 10 points de base, désormais à 0,15 %, et pour la première fois pour une Banque Centrale occidentale, l'application d'un taux de facilité des dépôts négatif à -0,10 %.

Dans ce contexte, la France peine à trouver les ressorts d'une reprise attendue. Son PIB stagne au premier trimestre et se situerait à +0,2 % au second. Les projections sur l'ensemble de l'année 2014 font état d'une croissance faible, à peine supérieure à 0,5 %. Le premier semestre est marqué par un recul de la consommation intérieure, notamment pénalisée par la pression fiscale, par un niveau d'investissement bas et par une production industrielle faible. L'indice CAC 40, qui s'établit à fin juin à 4 423 points, affiche depuis le début d'année une progression limitée à +3 % après un rebond de +18 % sur 2013.

Dans un contexte économique fragile, le Groupe Crédit du Nord maintient de solides performances financières et commerciales.

Par application de la norme IFRS 11, la société Antarius est désormais consolidée par mise en équivalence dans les comptes du Groupe à compter du 1^{er} janvier 2014. Les variations semestrielles exposées ci-après sont exprimées proforma de cette méthode de comptabilisation.

Le Groupe Crédit du Nord affiche un PNB consolidé de 959,0 M€ en progression de +5,6 % au 30 juin 2014. Les frais généraux sont maîtrisés avec une baisse de -0,3 % à -602,3 M€. Le coût du risque s'élève à -102,5 M€ sur le semestre, en légère augmentation de +0,7 %. Le résultat d'exploitation progresse de +25,4 %, à 254,2 M€. Le résultat net part du Groupe consolidé s'établit à 175,4 M€, en progression de +25,0 %. Le ROE ressort à 13,4 %. Le Tier One s'établit à 8,4 % au 30 juin 2014.

Retraité des mouvements de provisions sur les encours de PEL et CEL, de la valorisation en juste valeur de ses passifs financiers, de l'application de la norme comptable IFRS 13 portant sur la valorisation des produits dérivés - dite *Credit Value Adjustment* (CVA) ou *Debit Value Adjustment* (DVA) et de la perception en 2013 d'un dividende versé par Amundi⁽¹⁾, le PNB du Groupe s'inscrit en croissance de +0,9 % et le résultat net part du Groupe ressort en progression de +4,5 %.

La marge sur dépôts est en hausse de +8,3 %, soutenue par un effet volume sur les dépôts à vue et par la baisse du taux du Livret A survenue en 2013. L'effet négatif lié à la faiblesse des taux courts a ainsi pu être compensé au cours du premier semestre de l'année.

La marge sur crédits est en baisse de -4,2 %, pénalisée par une demande atone, en particulier sur le marché des entreprises. Le niveau élevé de remboursements anticipés en 2013 constitue, par ailleurs, un effet de base défavorable en termes de perception d'indemnités de remboursements anticipés.

(1) En décembre 2013, le Crédit du Nord et ses filiales ont cédé à la Société Générale leurs participations qui étaient détenues via la société Etoile Gestion Holding dans le Groupe Amundi.

Le développement des fonds de commerce et les efforts continus d'amélioration de l'équipement de la clientèle en produits, services bancaires et d'assurance se traduisent par une progression de +2,5 % des commissions nettes. Les commissions de services baissent de -1,4 %, impactées par le plafonnement des commissions d'intervention et par la faiblesse de la demande de crédits. L'appétence de la clientèle de particuliers pour les produits d'assurance vie et le développement de l'épargne financière contribuent pour leur part à une progression marquée des commissions financières qui s'établit en hausse de +11,1 %.

Le Crédit du Nord bénéficie des efforts engagés dans l'adaptation de son dispositif commercial

La Société Marseillaise de Crédit, acquise en 2010 et intégrée depuis 2012 dans le système d'informations du Crédit du Nord, contribue aux bonnes performances commerciales du Groupe. Avec un rythme de conquête dynamique et des fonds de commerces en progression sur les marchés de Particuliers et de Professionnels au cours du premier semestre 2014, la Société Marseillaise de Crédit confirme son statut de relais de croissance. La progression des taux d'équipement de sa clientèle démontre la capacité de l'entité pour assurer un levier quant à sa contribution à la performance financière du Groupe.

Le développement de l'activité en Banque Privée se confirme en 2014 avec désormais plus de 4 200 clients. Il représente un enjeu fort pour le Crédit du Nord qui conserve pour objectif de développer une offre dédiée aux besoins de ses clients.

Enfin, de manière à s'adapter à la demande de ses clients, des évolutions continuent à être apportées au dispositif commercial, avec le réaménagement des horaires de caisses ainsi qu'une reconfiguration progressive du maillage d'agences.

Le Crédit du Nord poursuit ses projets visant à améliorer son efficacité commerciale et la satisfaction de ses clients, avec une attention particulière portée sur le multicanal

Le Crédit du Nord poursuit l'enrichissement de son poste de travail en agence avec l'intégration de nouvelles situations de travail et de nouveaux produits et services.

Initiée en 2013, la démarche de numérisation en agence des documents et pièces justificatives se poursuit. Ce déploiement engagé sur les marchés de Particuliers et d'Entreprises dès 2013 est désormais étendu, à compter de 2014, au marché des Professionnels.

Afin d'améliorer l'offre de services et la satisfaction de ses clients, le Crédit du Nord a engagé une démarche visant à équiper ses conseillers entreprises et institutionnels de tablettes. En déplacement chez son client ou prospect, le conseiller dispose des outils de nomadisme lui permettant de répondre sans délai aux sollicitations qui lui sont exprimées en termes de présentation de services et de simulations. L'application dédiée continuera d'être enrichie au cours des mois à venir avec par exemple, à partir de juillet 2014, l'intégration d'un simulateur monétique et d'une présentation interactive de la banque.

Avec ce même objectif d'accroître la réactivité de sa force commerciale, le Groupe Crédit du Nord expérimente depuis cette année une solution Webex offrant la capacité au conseiller en agence avec son client, de s'entretenir avec un spécialiste à distance et de procéder via ce dispositif à l'échange instantané de documents. Cet outil sera progressivement déployé dans l'ensemble des agences d'ici fin 2014.

En juin 2014, un réseau social interne « Etoile Connect » dédié à la communauté des Conseillers Professions Libérales a été lancé. Il permet aux conseillers Professionnels et aux conseillers en Patrimoine de s'informer et de diffuser les bonnes pratiques au niveau du Groupe.

Le Groupe Crédit du Nord a poursuivi au cours du premier semestre le déploiement de son offre digitale. Les améliorations apportées à l'application sur smartphone en termes d'ergonomie et de services, ainsi que le lancement récent de l'application sur tablette Ipad ont été des faits marquants du semestre.

L'équipement du nombre de contrats banque en ligne (internet et mobile) poursuit sa progression régulière sur tous les marchés et dépasse désormais les 900 000 clients équipés (dont près de 750 000 clients Particuliers). A fin juin 2014, les applications smartphone et tablette totalisaient plus de 500 000 téléchargements.

Activité commerciale

L'analyse de l'activité commerciale du réseau du Groupe Crédit du Nord couvre le périmètre des banques du Groupe, c'est à dire le Crédit du Nord et ses filiales bancaires.

Les indicateurs présentés sont relatifs à l'activité en euros, qui représente la quasi-totalité des activités du Groupe. Les encours repris comme les évolutions touchant aux fonds de commerce comparent des chiffres de fin de période.

Poursuite du développement du fonds de commerce

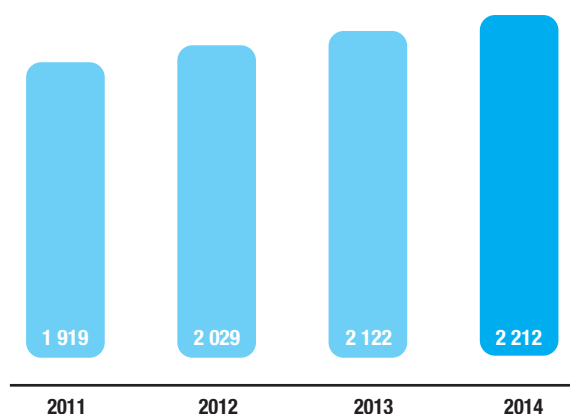
La croissance du fonds de commerce actif de **Particuliers** s'est poursuivie au 1^{er} semestre 2014, avec une conquête de près de 66 000 clients depuis début 2014 et une croissance de +2,3 % en rythme annuel. Au 30 juin 2014, le fonds de commerce compte plus de 2,2 millions de clients Particuliers.

La progression du fonds de commerce bénéficie des efforts de conquête de nouveaux clients, notamment via la recommandation.

Fonds de commerce particuliers

(au 30 juin)

Nombre de clients (en milliers)



Les taux de croissance sont calculés sur la base des chiffres exacts et non sur la base des chiffres arrondis présentés dans les graphiques. Cette remarque vaut pour l'ensemble des graphiques du rapport.

Cette croissance s'accompagne d'une intensification du rythme de vente de produits auprès de la clientèle. L'équipement des clients en 6 produits et plus se maintient à un niveau élevé de 48,2 %.

Le Livret A et le Livret de Développement Durable ont poursuivi leur développement. Sur le 1^{er} semestre 2014, 36 000 livrets A ont été ouverts par nos clients ou leurs enfants, ce qui porte à près de 500 000 le nombre de livrets A commercialisés par le Crédit du Nord. Au 30 juin 2014, le montant d'épargne de livrets A totalise 2,4 Mds€. L'encours de PEL a progressé de 6 % pour atteindre 1,8 Md€ avec une production de 36 000 Plans Epargne Logement sur le 1^{er} semestre.

Dans le domaine de l'assurance vie, la collecte s'est poursuivie, en particulier sur les supports Antarius Duo et Antarius Sélection avec 24 000 contrats vendus au 1^{er} semestre 2014.

Le succès des contrats de prévoyance et d'assurance dommages se confirme avec plus de 58 000 contrats vendus sur la période. Le lancement en janvier du nouveau contrat de Multi Risque Habitation a remporté un très bon accueil avec plus de 12 000 souscriptions en 6 mois.

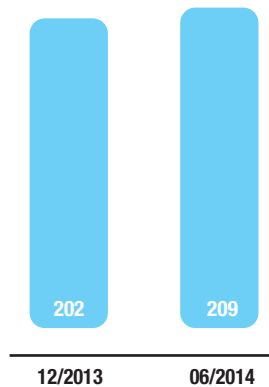
L'accès à la Banque via les canaux à distance poursuit sa progression avec 58 000 nouveaux contrats internet ouverts au 1^{er} semestre 2014.

La clientèle de **Professionnels** reste un axe majeur de développement avec une conquête qui progresse à un rythme soutenu. Le nombre d'entrées en relation qualifiée croît de +6,8 % par rapport à la même période l'exercice précédent. Comparé à fin 2013, le fonds de commerce qualifié s'établit à +2,6 % (hors relation privée). Ce résultat témoigne de la qualité du dispositif de proximité du Crédit du Nord avec la présence de conseillers dédiés, en charge tant de la partie commerciale que de la partie privée de la relation et par une offre adaptée.

Fonds de commerce professionnels

(au 30 juin)

Nombre de clients* (en milliers)



* Changement de référentiel en décembre 2013 sur le fonds de commerce des Professionnels.

L'équipement de la clientèle des Professionnels est soutenu par le succès de l'offre packagée Convention Alliance, détenue par 74 % des clients. Par ailleurs, plus de 48 % des clients sont en relation à la fois commerciale et privée. Le nombre de professionnels équipés en 4 produits et plus progresse de 4 points, et représente 40,3 % de nos clients Professionnels.

Le nombre de Plans d'Epargne Interentreprises, produit d'épargne salariale dédié aux Professionnels est en progression de +2,8 % sur un an.

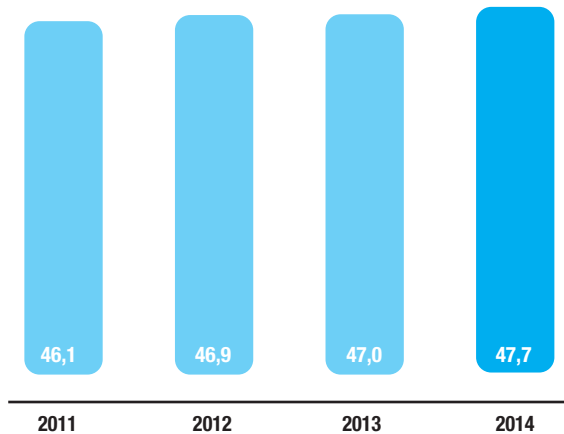
Le fonds de commerce actif des **Entreprises** est en progression de +1 % et plus d'une entrée en relation sur quatre se fait sur des sociétés de plus de 7,5 M€ de chiffre d'affaires. Le nombre de clients en relation principale est en hausse de 4 %.

Plus de 90 % des entreprises actives sont détentrices d'un contrat Internet actif. Le nombre de connexions au site Internet dédié aux Entreprises représente 2,6 millions de connexions au 1^{er} semestre 2014, en hausse de +4,5 % par rapport au 1^{er} semestre 2013.

Fonds de commerce entreprises

(au 30 juin)

Nombre de sociétés (en milliers)



Lancement de nouveaux produits

De nouveaux produits et services ont été lancés au 1^{er} semestre 2014 :

- sur le marché des Particuliers, la gamme de SICAV-FCP s'est enrichie de 5 nouveaux fonds : Amundi Patrimoine ; EMG Actifs Plus et EMG Actifs (deux fonds de Multi Gestion en partenariat avec Russell et Etoile Gestion); EMG USA et EMG France. Le nouveau PEA PME permet des investissements sur des actions européennes. Un nouveau contrat Multi Risque Habitation a remplacé et enrichi l'offre existante ;
- sur le marché des Professionnels, deux nouvelles offres d'affacturage viennent compléter la gamme : CGA Agri à destination des Agriculteurs et CGA Express, pour répondre aux besoins ponctuels de trésorerie de nos clients.

Baromètre de satisfaction

Les performances du Groupe sont également mesurées par des baromètres externes. En 2014, le baromètre concurrentiel réalisé par l'institut CSA⁽¹⁾ positionne le Crédit du Nord parmi les leaders en termes de satisfaction : il reprend sa première place sur le marché des Entreprises et figure toujours parmi les leaders sur les marchés des Particuliers et des Professionnels.

(1) Baromètres concurrentiels de mesure de la satisfaction clients réalisés par l'institut CSA auprès d'un échantillon représentatif de plus de 10 500 clients Particuliers, Professionnels et Entreprises des dix principales banques de la place.

Les encours d'épargne bilantielle sont en progression sensible

Les encours d'épargne bilantielle ont progressé au 1^{er} semestre 2014 de +4,8 %.

Les encours de dépôts à vue progressent de +8,8 % sur le marché de Particuliers. Sur les marchés Professionnels et Entreprises, ils s'inscrivent en forte croissance, à +9,1 %. Ils bénéficient de la décollecte des OPCVM monétaires, toujours peu attractifs compte tenu du niveau particulièrement bas des taux d'intérêt et des excédents de trésorerie de notre clientèle.

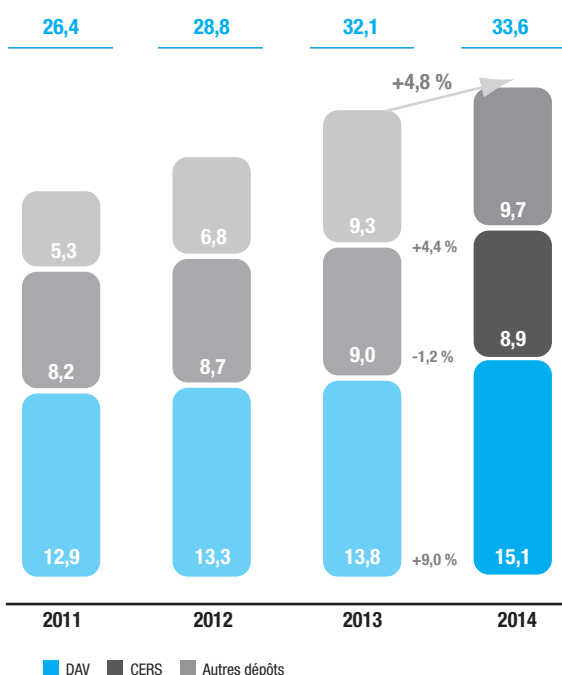
Malgré une évolution favorable des encours de Livret A, de LDD et d'une collecte soutenue de PEL, les encours de CERS baissent de -1,1 %. Les avoirs sur livrets subissent des arbitrages au profit des supports d'assurance vie qui drainent l'épargne des ménages.

Le 1^{er} semestre est en effet marqué par une collecte brute en progression de +15 % par rapport au 1^{er} semestre 2013. La collecte nette d'assurance vie atteint 546 M€. L'encours progresse de +6,6 % sur un an à 17,2 Mds€. La part des unités de compte dans les contrats est en progression, à 16,3 % de l'encours.

Encours de dépôts bilantiels

(au 30 juin)

(en Md€)



S'agissant des clientèles commerciales, le compte sur livret dédié aux Institutionnels et le compte à terme à taux progressif affichent une progression soutenue.

Dans le même temps, l'encours de CAT renouvelable s'établit à plus de 1,1 Md€ portant le volume d'épargne sur les CSL institutionnels et CAT à 5,7 Mds€ à fin juin 2014.

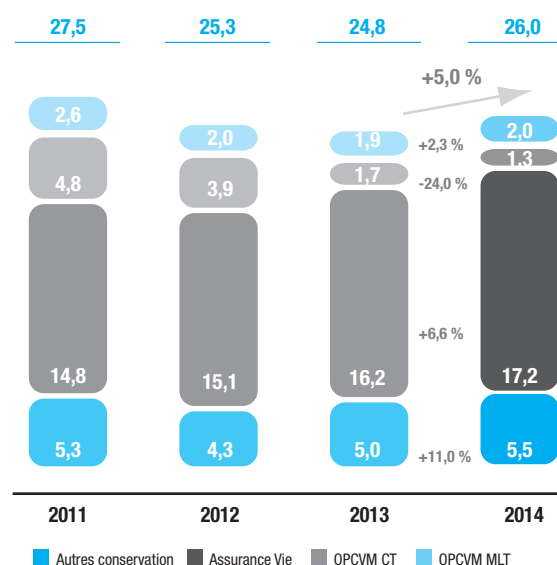
Les encours d'OPCVM à moyen et long terme s'élèvent à 2 Mds€, en progression de +2,3 % sur un an. L'encours d'OPCVM à court terme est pour sa part en repli de -24 % sur un an, toutes clientèles confondues. Les rendements des SICAV de trésorerie sont fortement impactés par la faiblesse des taux monétaires.

Au total, l'encours d'épargne gérée (bilan et hors bilan) progresse de +4,9 %.

Encours d'épargne hors bilan

(au 30 juin)

(en Md€)



Ralentissement de la production de crédits immobiliers lié à une faible demande

Après un premier trimestre encore dynamique, la production de crédits immobiliers ralentit sur le deuxième trimestre et s'inscrit en baisse de -6 % à fin juin, avec un montant de décaissements de 1,7 Md€.

Après une année 2013 marquée par une poussée des remboursements anticipés, l'encours progresse de +1,9 % sur un an et s'établit à 18,5 Mds€.

Le Crédit du Nord continue de mener une politique sélective en matière de risque en fixant des seuils d'apport personnel, des taux d'endettement raisonnables et en ne commercialisant que des productions à taux fixe ou à taux variable capé sur des durées inférieures à 25 ans.

Une production de prêts à la consommation aux particuliers en évolution à nouveau positive sur le 1^{er} semestre

En dépit d'une consommation atone de la part des ménages, la production de prêts personnels renoue avec une tendance positive, en s'établissant en hausse de +3,9 % à fin juin contre -9 % à fin décembre 2013.

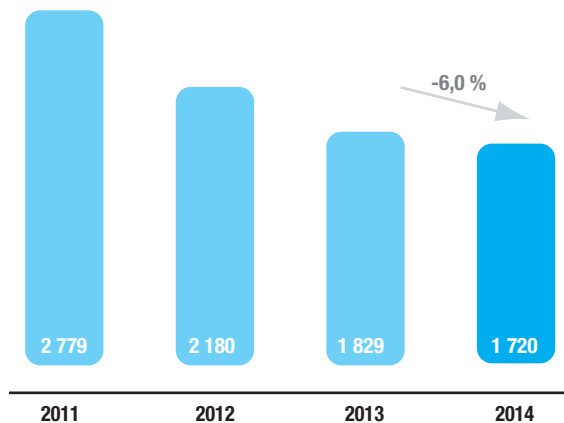
Cela traduit l'attention particulière portée par le Crédit du Nord au financement des projets de sa clientèle, avec plusieurs opérations commerciales menées sur le premier semestre.

L'utilisation des crédits renouvelables progresse avec un encours en hausse de +0,5 %.

Production de crédits à l'habitat

(au 30 juin)

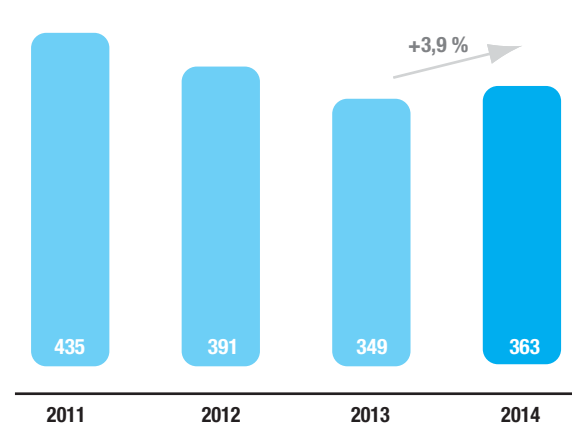
(en millions d'euros)



Production de prêts personnels

(au 30 juin)

(en millions d'euros)

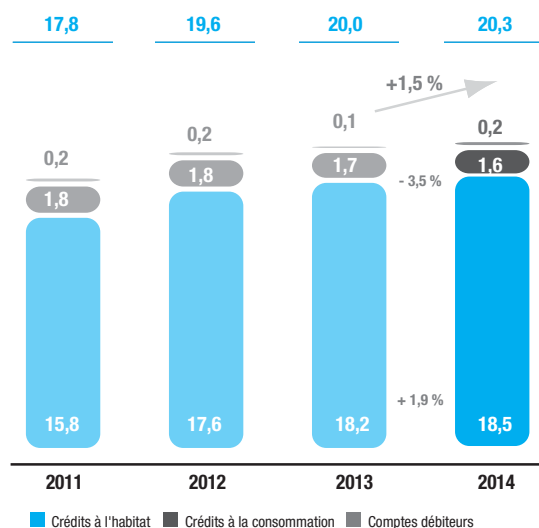


Au global l'encours de crédit aux Particuliers s'élève à 20,3 Mds€, en progression de +1,5 %.

Encours de crédits aux particuliers

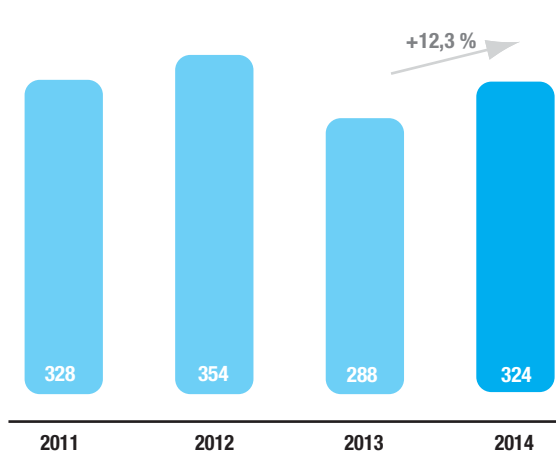
(au 30 juin)

(en Md€)

**Production de crédit-bail mobilier**

(au 30 juin)

(en millions d'euros)



Les concours aux Entreprises s'élèvent à 12 Mds€, en diminution de -1,1 %. Ces résultats sont l'expression d'un ralentissement de la demande de crédit des entreprises et de la faiblesse des chiffres d'affaires.

Le Crédit du Nord contribue au financement de l'économie

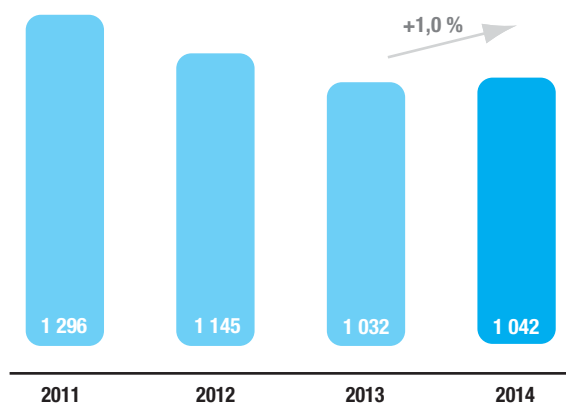
Le Crédit du Nord participe au financement de l'économie et au développement des PME.

Dans un environnement pourtant très difficile, le Crédit du Nord a continué de contribuer au financement de l'économie avec près de 1,4 Md€ décaissés, sous forme de crédits d'équipement ou de crédit bail.

Production de crédits d'équipement

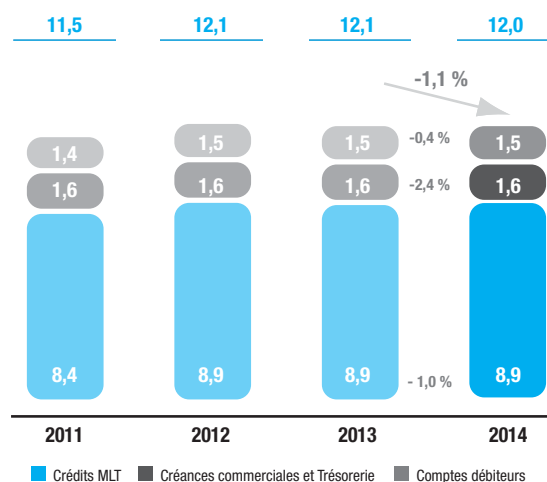
(au 30 juin)

(en millions d'euros)

**Encours de crédits aux Entreprises**

(au 30 juin)

(en Md€)



Evolutions financières

Les données présentées ci-après sont directement issues des chiffres comptables portant sur la totalité du périmètre de consolidation.

Afin de fournir une approche économique de la performance financière, les commentaires qui suivent sont retraités des effets de l'application des normes IFRS relatifs aux engagements futurs attachés aux produits d'épargne logement, à la valorisation en juste valeur des passifs financiers et de la première application de la norme comptable IFRS 13 – Fair Value Measurements - portant sur la valorisation des produits dérivés - dite Credit Value Adjustment (CVA) ou Debit Value Adjustment (DVA) et du dividende Amundi perçu en 2013. Depuis le 1^{er} janvier 2014, la méthode d'intégration d'Antarius est passée de l'intégration proportionnelle à la mise en équivalence (IFRS 11). Les documents comptables consolidés 2013 ont été retraités en proforma.

(en millions d'euros) (y compris variation de la provision PEL/CEL)	30/06/2014	30/06/2013	Variation % 2014/2013
Intérêts nets et revenus divers	566,5	525,4	+7,8
Commissions nettes	392,5	383,1	+2,5
PNB	959,0	908,5	+5,6

Le PNB comptable consolidé du Groupe Crédit du Nord est en hausse de +5,6 %. Après retraitement des provisions PEL et CEL (+1 M€ en 2013, -1,15 M€ en 2014 avant impôt), de la valorisation en juste valeur des passifs financiers (-28,15 M€ en 2013, -7,24 M€ en 2014 avant impôt) et de l'application de la norme comptable IFRS 13 – Fair Value Measurements – portant sur la valorisation des produits dérivés (-27,67 M€ en 2013, +3,49 M€ en 2014 avant impôt) et du dividende Amundi perçu en 2013 (+8,05 M€), le PNB est en hausse de +0,9 %. Cette évolution témoigne de la résistance des marges commerciales et du commissionnement dans un contexte de marché difficile.

La marge commerciale s'inscrit en hausse de +3,5 %, soit +17,5 M€.

La marge sur dépôts est en hausse de +8,3 %, soit +25,7 M€. L'augmentation soutenue des volumes des Dépôts à Vue et Dépôts à Terme, conjuguée à la baisse du taux du Livret A à 1,25 %, permettent de compenser l'effet négatif lié à la baisse des taux courts.

La marge sur crédits s'inscrit en baisse de -4,2 %, soit -8,2 M€, en raison d'une contraction des encours de crédit sur le marché des Entreprises.

Après retraitement des éléments présentés en introduction, les intérêts nets et revenus divers sont en légère baisse de -0,2 %.

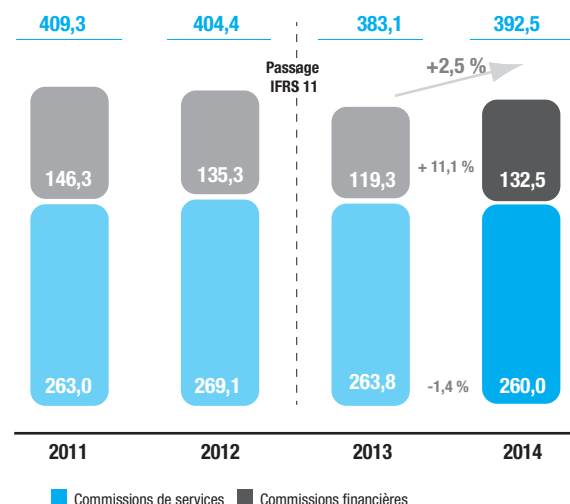
Les commissions nettes consolidées sont en hausse de +2,5 %. Les commissions de services s'inscrivent en baisse de -1,4 %. Cette évolution résulte de l'impact du plafonnement des commissions d'intervention, partiellement compensé par la maîtrise de nos frais monétaires et la progression de nos fonds de commerce.

Les commissions financières progressent de +11,1 %, consécutivement à l'action de relance de l'épargne financière engagée dès 2013.

Commissions nettes

(au 30 juin)

Périmètre Groupe consolidé (en millions d'euros)



Les frais généraux

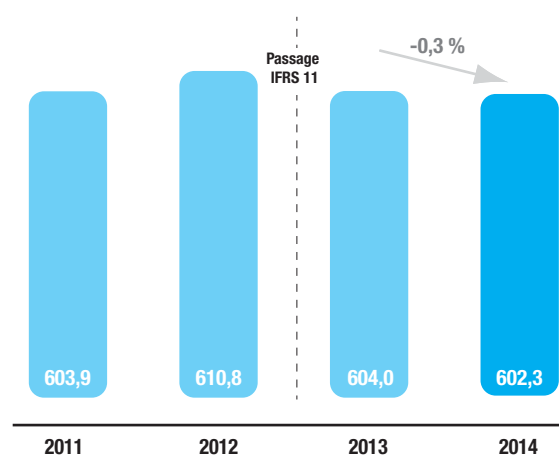
(en millions d'euros)	30/06/2014	30/06/2013	Variation % 2014/2013
Charges de personnel	-358,0	-365,5	-2,1
Impôts et taxes	-18,2	-19,1	-4,7
Autres charges de fonctionnement	-188,6	-180,5	+4,5
Amortissements	-37,5	-38,9	-3,6
TOTAL FRAIS GENERAUX	-602,3	-604,0	-0,3

Les frais généraux sont en baisse de -0,3 % au premier semestre avec une réduction de -7,5 M€ des charges de personnel, une diminution de -1,4 M€ du niveau des amortissements et une baisse de -0,9 M€ des impôts et taxes. Ces évolutions sont partiellement compensées par une augmentation des autres charges de fonctionnement relatives principalement aux investissements informatiques.

Charges d'exploitation

(au 30 juin)

Périmètre Groupe consolidé (en millions d'euros)



A fin juin 2014, le Groupe compte 7947 collaborateurs en activité, en recul de -1,6 % par rapport à juin 2013.

	30/06/2014	30/06/2013	Variation % 2014/2013
Effectif en activité proraté Groupe ⁽¹⁾	7 947	8 080	-1,6

(1) Retraité des effectifs transférés.

Le résultat brut d'exploitation

(en millions d'euros)	30/06/2014	30/06/2013	Variation % 2014/2013
PNB	959,0	908,5	+5,6
Frais généraux	-602,3	-604,0	-0,3
RBE	356,7	304,5	+17,1

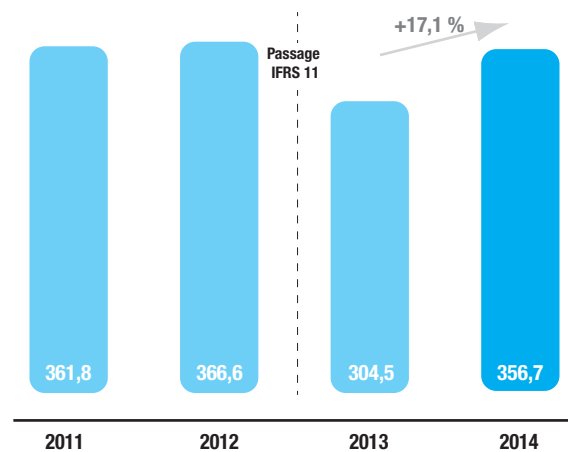
Le RBE comptable s'établit à 356,7M€ et ressort en hausse de +17,1 % par rapport à 2013. Retraité des provisions PEL et CEL, de la valorisation en juste valeur des passifs financiers et de l'application de la norme comptable IFRS 13 – *Fair Value Measurements* – portant sur la valorisation des produits dérivés et de la perception en 2013 du dividende Amundi, le RBE est en hausse de +2,9 %.

Le coefficient d'exploitation comptable s'établit à 62,8 %. Retraité des éléments précités, il s'élève à 62,5 %, en baisse de -0,7 point par rapport au premier semestre 2013.

Résultat brut d'exploitation

(au 30 juin)

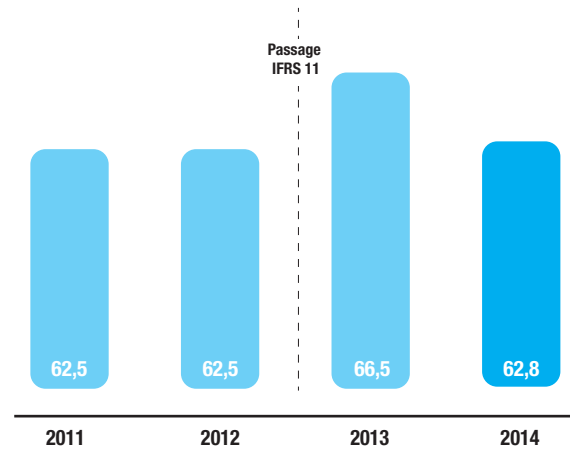
Périmètre Groupe consolidé (en millions d'euros)



Coefficient d'exploitation

(au 30 juin)

Périmètre Groupe consolidé (en %)



Le coût du risque

	30/06/2014	30/06/2013	Variation % 2014/2013
Coût du risque	-102,5	-101,8	0,7
Encours de crédits bruts	37 341,5	37 031,9	0,8
Coût du risque sur encours	0,55 %	0,55 %	0,00 pt

Le coût du risque⁽¹⁾ consolidé du Groupe Crédit du Nord s'élève à -102,5 M€ au 30 juin 2014 contre -101,8 M€ au 30 juin 2013. Rapporté au total des crédits consentis par le Groupe, ce niveau de dotation (0,55 %) est stable sur la période.

L'activité de crédit du Groupe Crédit du Nord est orientée sur une clientèle française. La clientèle de PME et de TPE continue de connaître des tensions conjoncturelles sur cette dernière année qui se retrouvent dans la légère hausse du taux d'encours douteux et contentieux sur les encours globaux.

Dans ce contexte, le Groupe poursuit sa politique prudente de provisionnement de ses encours douteux et maintient son effort de provisionnement collectif sur les portefeuilles de crédits sains.

Le coût du risque au 30 juin 2014 reste contenu à un niveau comparable à celui de l'année précédente.

(en millions d'euros)	30/06/2014	30/06/2013	Variation % 2014/2013
Créances douteuses et contentieuses (montant brut)	2 597,00	2 350,90	+10,5
Dépréciations sur créances individualisées	-1 308,00	-1 214,00	+7,7
Taux d'encours douteux et contentieux bruts sur encours totaux bruts	7,00 %	6,30 %	0,61 pt
Taux d'encours douteux et contentieux nets sur encours totaux nets	3,60 %	3,20 %	0,40 pt
Taux de provisionnement des encours douteux et contentieux net des sûretés reçues sur encours douteux	71,60 %	77,80 %	-6,18 pt

(1) Le coût du risque représente la charge nette de provisionnement sur l'activité bancaire (dotations diminuées des reprises aux comptes de provisions), ainsi que des pertes de créances irrécouvrables non couvertes par des provisions, minorées des récupérations sur créances amorties.

Le résultat courant avant IS

(en millions d'euros)	30/06/2014	30/06/2013	Variation % 2014/2013
RBE	356,7	304,5	+17,1
Coût du risque	-102,5	-101,8	+0,7
RESULTAT D'EXPLOITATION	254,2	202,7	+25,4
Résultat en équivalence	13,0	11,5	+13,0
Gains ou pertes sur actifs immobilisés	-0,2	-0,7	ns
RESULTAT COURANT AVANT IS	267,0	213,5	+25,1

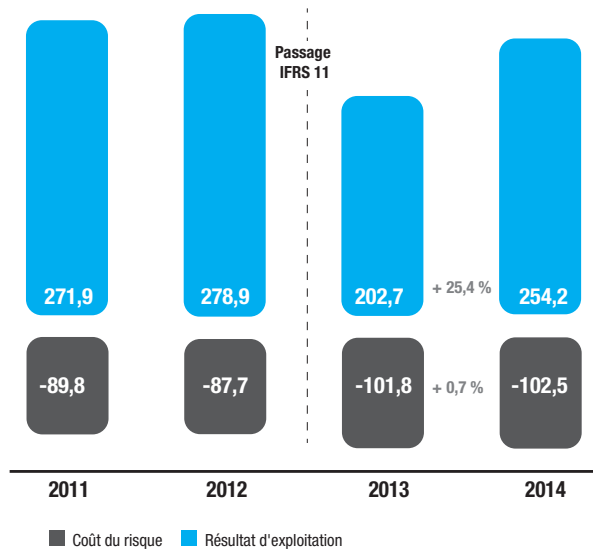
Le résultat d'exploitation

Après comptabilisation du coût du risque, le résultat d'exploitation du Groupe Crédit du Nord atteint 254,2 M€ en 2014, en hausse de +25,4 % par rapport à 2013. Retraité des provisions PEL et CEL, de la valorisation en juste valeur des passifs financiers et de l'application de la norme comptable IFRS 13 – *Fair Value Measurements* – portant sur la valorisation des produits dérivés et du dividende Amundi en 2013, le résultat d'exploitation ressort en hausse de +3,8 %.

Résultat d'exploitation

(au 30 juin)

Périmètre Groupe (en millions d'euros)



Le résultat net

(en millions d'euros)	30/06/2014	30/06/2013	Variation % 2014/2013
RESULTAT COURANT AVANT IS	267,0	213,5	+25,1
Impôt sur les sociétés	-90,0	-72,1	+24,8
Intérêts minoritaires	-1,6	-1,1	+45,5
RESULTAT NET PART DU GROUPE	175,4	140,3	+25,0

Au 30 juin 2014, le résultat net part du Groupe s'affiche à 175,4 M€, en hausse de +25,0 % par rapport à 2013.

Le résultat net part du Groupe retraité ressort en hausse de +4,5 %.

Perspectives d'avenir

Dans un environnement difficile, le Groupe Crédit du Nord poursuit son développement commercial avec une croissance de chacun de ses fonds de commerce de Particuliers, de Professionnels et d'Entreprises.

Le PNB du Groupe s'inscrit en hausse de +0,9 % au premier semestre 2014, après retraitement des mouvements de provisions sur les encours de PEL et de CEL, de la valorisation en juste valeur des passifs financiers, de l'application de la norme comptable IFRS 13 « Fair Value Measurements » et de la perception en 2013 du dividende Amundi. Les frais généraux sont maîtrisés, en baisse de -0,3 %. La charge du risque reste contenue avec une augmentation limitée à +0,7 %. Au total, le résultat net consolidé retraité affiche une progression de +4,5 %.

Les revenus ont bénéficié de la forte progression de la marge sur dépôts, avec l'effet combiné d'une collecte soutenue des dépôts à vue et la baisse du taux du Livret A, intervenue le 1^{er} août 2013.

La marge sur crédits est en retrait dans un contexte de demande atone et de pression concurrentielle sur les niveaux de marges.

Enfin, malgré les effets négatifs associés au plafonnement des commissions d'intervention et à la faible demande de crédits, les commissions nettes s'inscrivent en progression sur le semestre, soutenues par le dynamisme de l'épargne financière et de l'assurance vie en particulier.

Dans un contexte économique toujours fragile et sous une contrainte réglementaire croissante, la seconde partie de l'année ne devrait pas marquer de rupture. Malgré les récentes mesures prises par la BCE afin d'assouplir à nouveau sa politique monétaire, les économies européennes resteront dans un mouvement de faible reprise. Le retour à une croissance plus tonique en France ne semble pouvoir être anticipé qu'à horizon 2015. L'augmentation de la consommation des ménages, combinée à une reprise de l'investissement des entreprises, devrait alors offrir un environnement plus porteur.

Dans ce cadre, le Crédit du Nord poursuivra au cours du second semestre 2014 le développement de ses relais de croissance au travers de la relance de l'épargne financière et la distribution de produits d'assurance et de prévoyance. En termes de dispositif commercial, le Groupe continuera à développer son activité de Banque Privée et s'appuiera également sur la marque forte de la Société Marseillaise de Crédit pour accélérer son développement dans cette région à fort potentiel.

Dans la perspective de consolider et d'améliorer la satisfaction de sa clientèle, le Crédit du Nord poursuivra ses investissements pour offrir une gamme riche et innovante de services associée aux médias digitaux. Par ses actions et la dynamique ainsi engagée, le Groupe Crédit du Nord confortera son positionnement comme acteur de référence au service de ses clients.

3. Etats financiers consolidés

Bilan consolidé

Actif

(en millions d'euros)	Notes	30/06/2014	31/12/2013 ⁽¹⁾
Caisse et banques centrales		659,2	738,0
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	3	101,5	102,0
Instruments dérivés de couverture		1 318,8	844,8
Actifs financiers disponibles à la vente	4	8 773,6	7 065,6
Prêts et créances sur les établissements de crédit	5	4 668,6	4 626,2
Prêts et créances sur la clientèle	6	33 347,1	33 027,7
Opérations de location-financement et assimilées		2 096,5	2 126,8
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux		464,5	325,7
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance		1,6	2,1
Actifs d'impôts		418,9	363,1
Autres actifs		201,2	196,3
Actifs non courants destinés à être cédés		1,6	1,6
Participations dans les entreprises mises en équivalence		238,8	222,9
Immobilisations corporelles et incorporelles		556,1	569,5
Ecarts d'acquisition	7	508,0	508,0
TOTAL		53 356,0	50 720,3

(1) Montants retraités par rapport aux états financiers publiés en 2013, suite à l'entrée en vigueur de la norme IFRS 11 qui s'applique de façon rétrospective (Cf. Note 2).

Passif

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	30/06/2014	31/12/2013 ⁽¹⁾
Banques centrales		-	-
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	3	2 693,2	2 474,8
Instruments dérivés de couverture		617,1	422,9
Dettes envers les établissements de crédit	8	1 618,8	1 385,6
Dettes envers la clientèle	9	30 954,2	30 314,8
Dettes représentées par un titre	10	11 498,5	10 395,7
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux		1 079,0	583,8
Passifs d'impôts		716,7	747,3
Autres passifs		751,6	748,4
Provisions techniques des entreprises d'assurance		-	-
Provisions	11	162,3	163,0
Dettes subordonnées		697,5	697,5
TOTAL DETTES		50 788,9	47 933,8
Capital souscrit		890,3	890,3
Instruments de capitaux propres et réserves liées		169,4	170,8
Réserves consolidées		1 264,0	1 309,0
Résultat de l'exercice		175,4	368,9
Sous-total		2 499,1	2 739,0
Gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres		44,8	24,0
Sous-total capitaux propres part du Groupe		2 543,9	2 763,0
Participations ne donnant pas le contrôle		23,2	23,5
TOTAL CAPITAUX PROPRES		2 567,1	2 786,5
TOTAL		53 356,0	50 720,3

(1) Montants retraités par rapport aux états financiers publiés en 2013, suite à l'entrée en vigueur de la norme IFRS 11 qui s'applique de façon rétrospective (Cf. Note 2).

Compte de résultat consolidé

(en millions d'euros)	Notes	1 ^{er} semestre 2014	2013 ⁽¹⁾	1 ^{er} semestre 2013 ⁽¹⁾
Intérêts et produits assimilés	12	872,6	1 750,0	903,8
Intérêts et charges assimilées	12	-304,4	-623,5	-347,2
Dividendes sur titres à revenu variable		2,9	13,7	12,2
Commissions (produits)	13	432,3	897,8	444,7
Commissions (charges)	13	-39,8	-106,9	-61,6
Résultat net des opérations financières		-6,2	-42,0	-42,7
<i>Dont gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat</i>	14	-9,6	-45,6	-46,4
<i>Dont gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente</i>	15	3,4	3,6	3,7
Produits des autres activités		10,5	24,9	8,7
Charges des autres activités		-8,9	-20,2	-9,4
Produit net bancaire		959,0	1 893,8	908,5
Frais de personnel	16	-358,0	-733,3	-365,5
Impôts et taxes		-18,2	-36,9	-19,1
Autres charges		-188,6	-366,9	-180,5
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles		-37,5	-81,1	-38,9
Total frais généraux		-602,3	-1 218,2	-604,0
Résultat brut d'exploitation		356,7	675,6	304,5
Coût du risque	17	-102,5	-197,8	-101,8
Résultat d'exploitation		254,2	477,8	202,7
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence		13,0	22,9	11,5
Gains ou pertes nets sur autres actifs		-0,2	51,6	-0,7
Pertes de valeur sur les écarts d'acquisition		-	-	-
Résultat avant impôt		267,0	552,3	213,5
Impôts sur les bénéfices	18	-90,0	-180,4	-72,1
Résultat net de l'ensemble consolidé		177,0	371,9	141,4
Participations ne donnant pas le contrôle		1,6	3,0	1,1
RESULTAT NET PART DU GROUPE		175,4	368,9	140,3
Résultat par action ordinaire (en euros)		1,59	3,31	1,26
Résultat dilué par action ordinaire (en euros)		1,59	3,31	1,26
Nombre d'actions composant le capital		111 282 906	111 282 906	111 282 906

(1) Montants retraités par rapport aux états financiers publiés en 2013, suite à l'entrée en vigueur de la norme IFRS 11 qui s'applique de façon rétrospective (Cf. Note 2).

Etat du résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres

(en millions d'euros)	1 ^{er} semestre 2014	2013 ⁽¹⁾	1 ^{er} semestre 2013 ⁽¹⁾
Résultat net	177,0	371,9	141,4
Ecart de conversion	-	-	-
Actifs financiers disponibles à la vente	26,9	-63,7	-18,1
<i>Ecarts de réévaluation de la période</i>	112,8	15,9	
<i>Reclassement en résultat</i>	-85,9	-79,6	
Instruments dérivés de couverture	-0,1	-	-
<i>Ecarts de réévaluation de la période</i>	-0,1		
<i>Reclassement en résultat</i>			
Quote-part de gains et pertes sur entités mises en équivalence comptabilisés directement en capitaux propres et qui seront reclassés ultérieurement en résultat	4,6	15,6	15,9
Impôts sur éléments qui seront reclassés ultérieurement en résultat	-10,6	0,8	0,3
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres et qui seront reclassés ultérieurement en résultat	20,8	-47,3	-1,9
Ecarts actuariels sur avantages postérieurs à l'emploi	-3,1	10,5	4,9
Quote-part de gains et pertes sur entités mises en équivalence comptabilisés directement en capitaux propres et qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat	-	-	-
Impôts sur éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat	1,0	-3,6	-1,7
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres et qui ne seront pas reclassés en résultat	-2,1	6,9	3,2
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	18,7	-40,4	1,3
RESULTAT NET ET GAINS ET PERTES COMPTABILISES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES	195,7	331,5	142,7
<i>Dont part du Groupe</i>	194,2	329,6	141,7
<i>Dont part des participations ne donnant pas le contrôle</i>	1,5	1,9	1,0

(1) Montants retraités par rapport aux états financiers publiés en 2013, suite à l'entrée en vigueur de la norme IFRS 11 qui s'applique de façon rétrospective (Cf. Note 2).

Evolution des capitaux propres

	Capital et réserves liées			Total
	Capital souscrit	Instruments de capitaux propres et réserves liées	Elimination des titres autodétenus	
<i>(en millions d'euros)</i>				
CAPITAUX PROPRES AU 1^{ER} JANVIER 2013	890,3	158,3	-	1 048,6
Augmentation de capital				-
Elimination des titres auto-détenus				-
Emissions d'instruments de capitaux propres				-
Composante capitaux propres des plans dont le paiement est fondé sur des actions		6,0		6,0
Distribution S1 2013				-
Effet des acquisitions et des cessions sur les participations ne donnant pas le contrôle				-
Sous-total des mouvements liés aux relations avec les actionnaires	-	6,0	-	6,0
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres ^{(2) (3)}				-
Autres variations		0,3		0,3
Résultat S1 2013				-
Sous-total	-	0,3	-	0,3
Quote-part dans les variations de capitaux propres des entreprises associées et des coentreprises mises en équivalence ⁽²⁾				-
CAPITAUX PROPRES AU 30 JUIN 2013	890,3	164,6	-	1 054,9
Augmentation de capital				-
Elimination des titres auto-détenus				-
Emissions d'instruments de capitaux propres				-
Composante capitaux propres des plans dont le paiement est fondé sur des actions		6,2		6,2
Distribution S2 2013				-
Effet des acquisitions et des cessions sur les participations ne donnant pas le contrôle				-
Sous-total des mouvements liés aux relations avec les actionnaires	-	6,2	-	6,2
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres ^{(2) (3)}				-
Autres variations				-
Résultat S2 2013				-
Sous-total	-	-	-	-
Quote-part dans les variations de capitaux propres des entreprises associées et des coentreprises mises en équivalence ⁽²⁾				-
CAPITAUX PROPRES AU 31 DECEMBRE 2013	890,3	170,8	-	1 061,1
Affectation du résultat				-
CAPITAUX PROPRES AU 1^{ER} JANVIER 2014	890,3	170,8	-	1 061,1
Augmentation de capital				-
Elimination des titres auto-détenus				-
Emissions d'instruments de capitaux propres				-
Composante capitaux propres des plans dont le paiement est fondé sur des actions		-1,5		-1,5
Distribution S1 2014				-
Effet des acquisitions et des cessions sur les participations ne donnant pas le contrôle				-
Sous-total des mouvements liés aux relations avec les actionnaires	-	-1,5	-	-1,5
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres				-
Autres variations		0,1		0,1
Résultat S1 2014				-
Sous-total	-	0,1	-	0,1
Quote-part dans les variations de capitaux propres des entreprises associées et des coentreprises mises en équivalence				-
CAPITAUX PROPRES AU 30 JUIN 2014	890,3	169,4	-	1 059,7

(1) Il s'agit des effets des acquisitions sur les participations ne donnant pas le contrôle suite au rachat des actions détenues par les actionnaires minoritaires de la banque Tarneaud (Offre Publique d'Achat simplifiée lancée du 30 novembre au 20 décembre 2012 suivie d'une Offre Publique de Retrait lancée en janvier 2013).

(2) Montants retraités par rapport aux états financiers publiés en 2013, suite à l'entrée en vigueur de la norme IFRS 11 qui s'applique de façon rétrospective (Cf. Note 2).

(3) Les écarts actuariels sur les régimes postérieurs à l'emploi à prestations définies, nets d'impôts, sont transférés directement en « Réserves Consolidées ».

Au 30 juin 2014, le capital social de Crédit du Nord SA entièrement libéré s'élève à 890 263 248 euros et se compose de 111 282 906 actions de 8 euros de nominal.

Réserves consolidées	Résultat de l'exercice part du Groupe	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres (nets d'impôts)			Capitaux propres part du Groupe	Participations ne donnant pas le contrôle			Total capitaux propres consolidés
		Qui seront reclassés ultérieurement en résultat		Total		Capital et réserves	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	Total	
		Variations de juste valeur des actifs disponibles à la vente	Variations de juste valeur des instruments dérivés de couverture						
1 525,2	-	70,2	-	70,2	2 644,0	27,8	-	27,8	2 671,8
				-	-			-	-
				-	-			-	-
				-	6,0			-	6,0
-222,6				-	-222,6	-0,7		-0,7	-223,3
-0,2				-	-0,2	-5,5		-5,5	-5,7
-222,8	-	-	-	-	-216,8	-6,2	-	-6,2	-223,0
3,2		-12,2		-12,2	-9,0		-0,1	-0,1	-9,1
-0,3				-	-			-	-
	140,3			-	140,3	1,1		1,1	141,4
2,9	140,3	-12,2	-	-12,2	131,3	1,1	-0,1	1,0	132,3
		10,4		10,4	10,4			-	10,4
1 305,3	140,3	68,4	-	68,4	2 568,9	22,7	-0,1	22,6	2 591,5
				-	-			-	-
				-	-			-	-
				-	6,2			-	6,2
				-	-			-	-
				-	-			-	-
-	-	-	-	-	6,2	-	-	-	6,2
3,7		-44,3	0,1	-44,2	-40,5		-1,0	-1,0	-41,5
				-	-			-	-
	228,6			-	228,6	1,9		1,9	230,5
3,7	228,6	-44,3	0,1	-44,2	188,1	1,9	-1,0	0,9	189,0
		-0,2		-0,2	-0,2			-	-0,2
1 309,0	368,9	23,9	0,1	24,0	2 763,0	24,6	-1,1	23,5	2 786,5
368,9	-368,9			-	-			-	-
1 677,9	-	23,9	0,1	24,0	2 763,0	24,6	-1,1	23,5	2 786,5
				-	-			-	-
				-	-			-	-
				-	-			-	-
				-	-1,5			-	-1,5
-411,7				-	-411,7	-1,9		-1,9	-413,6
				-	-			-	-
-411,7	-	-	-	-	-413,2	-1,9	-	-1,9	-415,1
-2,1		17,9	-0,1	17,8	15,7			-	15,7
-0,1				-	-			-	-
	175,4			-	175,4	1,6		1,6	177,0
-2,2	175,4	17,9	-0,1	17,8	191,1	1,6	-	1,6	192,7
		3,0		3,0	3,0			-	3,0
1 264,0	175,4	44,8	-	44,8	2 543,9	24,3	-1,1	23,2	2 567,1

Tableau des flux de trésorerie

(en millions d'euros)	30/06/2014	31/12/2013 ⁽¹⁾	30/06/2013 ⁽¹⁾
FLUX DE TRESORERIE NET DES ACTIVITES OPERATIONNELLES			
Bénéfice net après impôt (I)	177,0	371,9	141,4
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles (y compris locations simples)	37,8	82,1	39,4
Dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations	-	-	-
Dotations nettes aux provisions et dépréciations	46,0	76,6	33,2
Quote-part de bénéfice (perte) du Groupe dans les sociétés mises en équivalence	-13,0	-22,9	-11,5
Variations des impôts différés	-1,3	-37,5	-19,3
Résultat net de cessions sur actifs disponibles à la vente détenus à long terme et filiales consolidées	-	-52,4	-
Variation des produits constatés d'avance	4,0	-4,9	3,4
Variation des charges constatées d'avance	-4,5	3,4	0,1
Variation des produits courus non encaissés	2,6	-25,7	-4,3
Variation des charges courues non décaissées	67,6	-157,6	-71,5
Autres mouvements	139,7	449,8	138,6
Eléments non monétaires inclus dans le résultat net après impôt et autres ajustements hors résultat sur instruments financiers à la juste valeur par résultat (II)	278,9	310,9	108,1
Résultat net sur instruments financiers à la juste valeur par résultat ⁽²⁾	9,6	45,6	46,4
Opérations interbancaires	285,8	-6 629,4	-3 062,4
Opérations avec la clientèle	130,9	1 549,1	369,0
Opérations sur autres actifs / passifs financiers	-232,8	1 633,7	3 920,4
Opérations sur autres actifs / passifs non financiers	-180,7	-130,8	-128,9
Augmentations / diminutions nettes des actifs / passifs opérationnels (III)	12,8	-3 531,8	1 144,5
FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES OPERATIONNELLES (A)=(I)+(II)+(III)	468,7	-2 849,0	1 394,0
FLUX DE TRESORERIE DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT			
Flux de trésorerie liés aux acquisitions et cessions d'actifs financiers et participations	0,7	115,7	-4,9
Flux de trésorerie liés aux acquisitions et cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	-23,3	-44,5	-36,1
FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT (B)	-22,6	71,2	-41,0
FLUX DE TRESORERIE DES ACTIVITES DE FINANCEMENT			
Flux de trésorerie provenant / à destination des actionnaires	-413,6	-223,3	-223,3
Autres flux de trésorerie provenant des activités de financement	-3,9	-	-
FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT (C)	-417,5	-223,3	-223,3
EFFET DE LA VARIATION DES TAUX DE CHANGE SUR LA TRESORERIE ET EQUIVALENT DE TRESORERIE (D)	-	-	-
FLUX NET DE TRESORERIE ET DES EQUIVALENTS DE TRESORERIE (A) + (B) + (C) + (D)	28,6	-3 001,1	1 129,7
TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE			
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice			
Solde net des comptes de caisse et banques centrales (hors créances rattachées)	737,0	2 075,6	2 075,6
Solde net des comptes, prêts et emprunts à vue sur les établissements de crédit	142,8	1 805,3	1 805,3
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice			
Solde net des comptes de caisse et banques centrales (hors créances rattachées)	658,2	737,0	4 781,6
Solde net des comptes, prêts et emprunts à vue sur les établissements de crédit	250,2	142,8	229,0
VARIATION DE TRESORERIE ET DES EQUIVALENTS DE TRESORERIE	28,6	-3 001,1	1 129,7

(1) Montants retraités par rapport aux états financiers publiés en 2013, suite à l'entrée en vigueur de la norme IFRS 11 qui s'applique de façon rétrospective (Cf. Note 2).

(2) Le résultat net sur instruments financiers à la juste valeur par résultat comprend les résultats réalisés et latents.

4. Notes annexes aux états financiers consolidés

Note 1	Principales règles d'évaluation et de présentation des comptes consolidés	34	Note 11	Dépréciations et provisions	50
Note 2	Périmètre de consolidation	39	Note 12	Produits et charges d'intérêts	51
Note 3	Actifs et passifs financiers à la juste valeur par résultat	42	Note 13	Produits et charges de commissions	52
Note 4	Actifs financiers disponibles à la vente	45	Note 14	Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	52
Note 5	Prêts et créances sur les établissements de crédit	46	Note 15	Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	53
Note 6	Prêts et créances sur la clientèle	47	Note 16	Frais de personnel	53
Note 7	Ecart d'acquisition	48	Note 17	Coût du risque	55
Note 8	Dettes envers les établissements de crédit	48	Note 18	Impôts sur les bénéfices	55
Note 9	Dettes envers la clientèle	49			
Note 10	Dettes représentées par un titre	49			

NOTE 1 Principales règles d'évaluation et de présentation des comptes consolidés

Les comptes consolidés semestriels résumés du Groupe Crédit du Nord (« le Groupe ») au titre de la situation intermédiaire au 30 juin 2014, ont été préparés et sont présentés en conformité avec la norme IAS (International Accounting Standards) 34 « Information financière intermédiaire ». Ainsi, les notes présentées en annexe des états financiers consolidés semestriels portent sur les événements et transactions importants pour comprendre l'évolution de la situation et de la performance financière du Groupe au cours du premier semestre 2014 ; ces notes doivent être lues en liaison avec les comptes consolidés audités de l'exercice clos le 31 décembre 2013 tels qu'ils figurent dans le Document de Référence au titre de l'exercice 2013.

Par ailleurs, les activités du Groupe ne présentant pas de caractère saisonnier ou cyclique, les résultats du premier semestre ne sont donc pas influencés par ces facteurs.

Les comptes consolidés sont présentés en euros.

Recours à des estimations

Pour la préparation des comptes consolidés semestriels résumés, l'application des principes et méthodes comptables mentionnés ci-après conduit la Direction à formuler des hypothèses et à réaliser des estimations qui peuvent avoir une incidence sur les montants comptabilisés au compte de résultat, sur l'évaluation des actifs et passifs au bilan et sur les informations présentées dans les notes annexes qui s'y rapportent.

Pour réaliser ces estimations et émettre ces hypothèses, la Direction utilise les informations disponibles à la date d'établissement des comptes consolidés et peut recourir à l'exercice de son jugement. Par nature, les évaluations fondées sur ces estimations comportent des risques et incertitudes quant à leur réalisation dans le futur, de sorte que les résultats futurs définitifs des opérations concernées pourront être différents de ces estimations et avoir une incidence significative sur les états financiers.

Le recours à ces estimations concerne notamment l'évaluation de la juste valeur des instruments financiers ainsi que l'évaluation des dépréciations d'actifs, des provisions, des actifs d'impôts différés comptabilisés au bilan et des écarts d'acquisition.

Principes et méthodes comptables retenus

Les principes et méthodes comptables retenus pour l'établissement des comptes consolidés semestriels résumés sont identiques à ceux utilisés par le Groupe pour l'élaboration des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2013, établis conformément au référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards) tel qu'adopté par l'Union Européenne et détaillés dans la note 1 « Principales règles d'évaluation et de présentation des comptes consolidés » des états financiers consolidés de l'exercice 2013, complétés par les normes comptables ou interprétations suivantes appliquées par le Groupe à compter du 1^{er} janvier 2014.

Normes IFRS, interprétations IFRIC ou amendements appliqués par le Groupe à compter du 1^{er} janvier 2014

Normes, Amendements ou Interprétations	Dates de publication par l'IASB	Dates d'adoption par l'Union Européenne
Amendements à IAS 32 « Présentation - Compensation d'actifs financiers et de passifs financiers »	16 décembre 2011	13 décembre 2012
IFRS 10 « États financiers consolidés »	12 mai 2011	11 décembre 2012
IFRS 11 « Partenariats »	12 mai 2011	11 décembre 2012
IFRS 12 « Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités »	12 mai 2011	11 décembre 2012
Amendements à IAS 27 « États financiers individuels »	12 mai 2011	11 décembre 2012
Amendements à IAS 28 « Participations dans des entreprises associées et des coentreprises »	12 mai 2011	11 décembre 2012
Amendements à IFRS 10, IFRS 11 et IFRS 12 sur les dispositions transitoires	28 juin 2012	4 avril 2013
Entités d'investissements (modifications des normes internationales d'information financière IFRS 10, IFRS 12 et IAS 27)	31 octobre 2012	20 novembre 2013
Amendements à IAS 36 « Informations à fournir sur la valeur recouvrable sur les actifs non financiers »	29 mai 2013	19 décembre 2013
Amendements à IAS 39 « Novation de dérivés et maintien de la comptabilité de couverture »	27 juin 2013	19 décembre 2013

Amendements à IAS 32 « Présentation - Compensation d'actifs financiers et de passifs financiers »

Ces amendements clarifient les règles de compensation des actifs et passifs financiers : la compensation est obligatoire seulement si une entité a un droit inconditionnel et juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et a l'intention soit de régler l'actif et le passif sur une base nette, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément. Le droit de compenser les montants comptabilisés doit être exécutoire en toute circonstance, tant dans le cadre des activités normales qu'en cas de défaut d'une des parties. Ces amendements précisent également les circonstances dans lesquelles un système de règlements bruts simultanés (livraison contre paiement) peut être considéré comme équivalent à un règlement net. L'application de ces amendements n'a pas eu de conséquences significatives sur les états financiers du Groupe.

IFRS 10 « Etats financiers consolidés »

Cette nouvelle norme redéfinit la notion de contrôle et accompagne cette définition de précisions concernant les relations agent/principal et les entités structurées (dans lesquelles les droits de vote ne sont pas l'élément déterminant pour analyser une situation de contrôle). Au regard de ces nouvelles dispositions, le Groupe contrôle une filiale ou une entité structurée lorsque les conditions suivantes sont réunies :

- le Groupe détient le pouvoir sur les activités pertinentes de l'entité, via la détention de droits de vote ou d'autres droits ;
- le Groupe est exposé ou a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité ; et
- le Groupe a la capacité d'exercer son pouvoir sur l'entité de manière à influencer sur le montant des rendements qu'il en obtient.

Lorsque les droits de vote ne sont pas pertinents pour déterminer l'existence ou l'absence de contrôle d'une entité par le Groupe, l'évaluation de ce contrôle doit tenir compte de tous les faits et circonstances. Un pouvoir sur les activités pertinentes combiné avec une exposition aux rendements significative peut caractériser une situation de contrôle en deçà d'une exposition à la majorité des risques et avantages.

L'application de cette nouvelle norme n'a pas d'incidence sur les états financiers du Groupe.

IFRS 11 « Partenariats »

Cette nouvelle norme distingue deux types d'accords conjoints (activité conjointe et coentreprise) selon la nature des droits et obligations des partenaires et supprime l'option d'application de la méthode de l'intégration proportionnelle. Les coentreprises sont désormais consolidées selon la méthode de la mise en équivalence. Les conséquences de l'application rétrospective de cette nouvelle norme sont présentées dans la note 2.

IFRS 12 « Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités »

Cette norme définit l'ensemble des informations à présenter dans les notes annexes au titre de toutes les filiales, partenariats et entreprises associées ainsi que sur les entités structurées (consolidées ou non). Ces informations seront présentées dans les notes annexes aux états financiers consolidés au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

Amendements à IAS 27 « Etats financiers individuels »

Les amendements précisent les modalités de comptabilisation des participations dans les états financiers individuels.

Amendements à IAS 28 « Participations dans des entreprises associées et des coentreprises »

Ces amendements tiennent compte des modifications apportées par la publication des normes IFRS 10 et IFRS 11 pour les participations dans les entreprises associées et les coentreprises.

Amendements sur les dispositions transitoires d'IFRS 10, IFRS 11 et IFRS 12

Les amendements limitent les informations comparatives retraitées à la période comparative précédant l'application des normes IFRS 10, 11 et 12 et suppriment par ailleurs la nécessité de publier les informations comparatives retraitées pour les entités structurées non consolidées lors de la première année d'application de la norme IFRS 12.

Entités d'investissement (amendements à IFRS 10, IFRS 12 et IAS 27)

Ces amendements exemptent les entités d'investissement de l'obligation de consolider les entités qu'elles contrôlent, au profit d'une comptabilisation de leurs participations à la juste valeur par le compte de résultat.

Ils clarifient également les informations à fournir en annexe par les sociétés d'investissement.

Amendements à IAS 36 « Informations à fournir sur la valeur recouvrable des actifs financiers »

Ces amendements limitent aux seuls actifs dépréciés l'obligation d'informations à fournir sur la valeur recouvrable et sur les modalités de détermination de la juste valeur (diminuée des coûts de cession) d'une unité génératrice de trésorerie comprenant un goodwill ou des immobilisations incorporelles à durée indéfinie.

Amendements à IAS 39 « Novation de dérivés et maintien de la comptabilité de couverture »

Ces amendements permettent de maintenir les relations de couverture dans le cas où les contreparties de l'instrument de couverture sont tenues, par la réglementation (comme le règlement EMIR au sein de l'Union Européenne) ou la loi, d'opérer une novation et d'apporter le contrat à une chambre de compensation sans que les termes de l'instrument de couverture ne soient autrement modifiés.

Normes comptables ou interprétations que le Groupe appliquera dans le futur

L'IASB (International Accounting Standards Board) a publié des normes et interprétations qui n'ont pas toutes été adoptées par l'Union Européenne au 30 juin 2014. Ces normes et interprétations entreront en vigueur de manière obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2015 au plus tôt ou de leur adoption par l'Union Européenne. Elles ne sont donc pas appliquées par le Groupe au 30 juin 2014.

Normes comptables, interprétations ou amendements adoptés par l'Union Européenne au 30 juin 2014

Normes, Amendements ou Interprétations	Dates d'adoption par l'Union Européenne	Dates d'application : exercices ouverts à compter du
IFRIC 21 « Prélèvements »	13 juin 2014	1 ^{er} janvier 2015

IFRIC 21 « Prélèvements »

Cette interprétation de la norme IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels » précise les conditions de comptabilisation d'une dette relative à des taxes prélevées par une autorité publique. Une entité doit comptabiliser cette dette uniquement lorsque le fait générateur tel que prévu par la législation

se produit. Si l'obligation de payer la taxe naît de la réalisation progressive de l'activité, celle-ci doit être comptabilisée au fur et à mesure sur la même période. Enfin, si l'obligation de payer est générée par l'atteinte d'un certain seuil, le passif lié à cette taxe ne sera enregistré que lorsque le seuil sera atteint. L'analyse des conséquences de cette interprétation est en cours.

Normes comptables, interprétations ou amendements non encore adoptés par l'Union Européenne au 30 juin 2014

Normes, Amendements ou Interprétations	Date de publication par l'IASB	Dates d'application : exercices ouverts à compter du
IFRS 9 « Instruments financiers » et amendements à IFRS 7 et IAS 39	12 novembre 2009, 28 octobre 2010, 16 décembre 2011, 19 novembre 2013 et 24 juillet 2014	1 ^{er} janvier 2018
Amendements à IAS 19 « Régime d'avantages sociaux : contribution des employés »	21 novembre 2013	1 ^{er} juillet 2014
Améliorations annuelles (2010-2012 et 2011-2013) des IFRS – décembre 2013	12 décembre 2013	1 ^{er} juillet 2014
Amendements à IFRS 11 « Acquisition d'une quote-part dans une activité conjointe »	6 mai 2014	1 ^{er} janvier 2016
Amendements à IAS 16 et IAS 38 « Clarification sur les méthodes d'amortissement acceptables »	12 mai 2014	1 ^{er} janvier 2016
IFRS 15 « Revenus des contrats passés avec les clients »	28 mai 2014	1 ^{er} janvier 2017

IFRS 9 « Instruments financiers » et amendements à IFRS 7 et IAS 39

La norme IFRS 9 constitue une refonte de la norme IAS 39. IFRS 9 définit les nouvelles règles de classement et d'évaluation des actifs et des passifs financiers, la nouvelle méthodologie de dépréciation pour risque de crédit des actifs financiers ainsi que le traitement des opérations de couverture, à l'exception des opérations de macro-couverture pour lesquelles un projet de norme séparée est en cours d'élaboration par l'IASB.

Classement et évaluation

Les actifs financiers seront classés en trois catégories (coût amorti, juste valeur par résultat et juste valeur par capitaux propres) en fonction des caractéristiques de leurs flux contractuels et de la manière dont l'entité gère ses instruments financiers (modèle d'activité ou « business model »).

Les instruments de dettes (prêts, créances ou titres de dettes) seront enregistrés au coût amorti à condition d'être détenus en vue d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels et de présenter des caractéristiques standards (les flux de trésorerie devant correspondre uniquement à des remboursements de principal et à des intérêts sur le principal).

Les instruments de capitaux propres seront enregistrés à la juste valeur par résultat sauf en cas d'option irrévocable pour une évaluation à la juste valeur par capitaux propres (sous réserve que ces instruments ne soient pas détenus à des fins de transaction et classés comme tels en actifs financiers à la juste valeur par résultat) sans reclassement ultérieur en résultat.

Les dérivés incorporés ne seront plus comptabilisés séparément des contrats hôtes lorsque ces derniers seront des actifs financiers de sorte que l'ensemble de l'instrument hybride devra être enregistré en juste valeur par résultat.

Les règles de classement et d'évaluation des passifs financiers figurant dans la norme IAS 39 sont reprises sans modification dans la norme IFRS 9, à l'exception des passifs financiers que l'entité choisit d'évaluer en juste valeur par résultat (option juste valeur) pour lesquels les écarts de réévaluation liés aux variations du risque de crédit propre seront enregistrés parmi les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sans reclassement ultérieur en résultat.

Les dispositions de la norme IAS 39 relatives à la décomptabilisation des actifs et passifs financiers sont reprises sans modification dans la norme IFRS 9.

Risque de crédit

Les instruments de dette classés en actifs financiers au coût amorti ou en actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres, les créances de location, ainsi que les engagements de financement et les garanties financières donnés devront faire l'objet d'une dépréciation ou d'une provision pour perte de crédit attendue.

Cette perte de crédit sera égale aux pertes attendues à un an et sera ajustée pour atteindre les pertes attendues sur la durée de vie résiduelle de l'instrument financier dès lors que le risque de crédit sur cet instrument aura augmenté significativement depuis sa comptabilisation initiale.

Comptabilité de couverture

Cette nouvelle norme a également pour objet de mieux aligner la comptabilité de couverture sur la gestion par l'entité de ses risques financiers et non financiers.

La norme étend notamment le champ des instruments financiers non dérivés pouvant être qualifiés d'instruments de couverture. De même, le périmètre des éléments pouvant être qualifiés d'éléments couverts est étendu à des composants d'instruments non financiers. La norme amende également les modalités d'appréciation de l'efficacité des couvertures. Par ailleurs, des informations supplémentaires sont requises dans les notes annexes pour décrire la stratégie de gestion et de couverture des risques ainsi que les effets de la comptabilité de couverture sur les états financiers.

Amendements à IAS 19 « Régime d'avantages sociaux : contribution des employés »

Ces amendements concernent les cotisations des salariés aux régimes à prestations définies. Leur objectif est de simplifier la comptabilisation de ces cotisations lorsqu'elles sont indépendantes du nombre d'années travaillées par les salariés.

Améliorations annuelles (2010-2012 et 2011-2013) des IFRS - décembre 2013

Dans le cadre de la procédure annuelle d'amélioration des normes IFRS, l'IASB a publié une série d'amendements à des normes déjà existantes.

Amendements à IFRS 11 « Acquisition d'intérêts dans une activité conjointe »

Ces amendements clarifient comment comptabiliser l'acquisition d'une participation dans une activité conjointe qui constitue une activité au sens d'IFRS 3 « Regroupements d'entreprises ». Il convient donc d'appliquer, à hauteur de la quote-part acquise les principes de la norme IFRS 3.

Amendements à IAS 16 et IAS 38 « Clarification sur les méthodes d'amortissement acceptables »

L'IASB confirme que l'utilisation de la méthode fondée sur les revenus pour calculer la dépréciation d'un actif n'est pas appropriée. En effet, les revenus générés par une activité ayant recours à un actif intègrent des éléments autres que la consommation des bénéfices économiques intégrés à l'actif.

IFRS 15 « Revenus des contrats passés avec les clients »

Cette norme définit les principes de reconnaissance des revenus applicables à tous les contrats conclus avec des clients. Il convient alors de respecter 5 étapes : identification du contrat conclu avec le client, identification des obligations de performance incluses dans le contrat, détermination du prix de transaction du contrat, allocation du prix de transaction aux différentes obligations de performance et reconnaissance du revenu lorsqu'une obligation de performance est remplie.

NOTE 2 Périmètre de consolidation**Evolution du périmètre de consolidation****1- Evolutions normatives**

L'application de la norme IFRS 10 « Etats financiers consolidés » n'a pas d'incidence sur les états financiers du Groupe. Suite à l'application rétrospective de la norme IFRS 11 « Partenariats », l'entité d'assurance Antarius,

détenue à 50 %, répond aux critères de la coentreprise. Cette société, précédemment consolidée par intégration proportionnelle, a été mise en équivalence.

Les tableaux ci-après présentent les effets de l'application rétrospective de la norme IFRS 11 sur le bilan et le compte de résultat consolidés :

Actif

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2013 Après IFRS 11	31/12/2013 Avant IFRS 11	Impact IFRS 11
Caisse et banques centrales	738,0	738,0	-
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	102,0	1 725,8	-1 623,8
Instruments dérivés de couverture	844,8	844,8	-
Actifs financiers disponibles à la vente	7 065,6	11 363,0	-4 297,4
Prêts et créances sur les établissements de crédit	4 626,2	4 628,5	-2,3
Prêts et créances sur la clientèle	33 027,7	33 027,7	-
Opérations de location-financement et assimilées	2 126,8	2 126,8	-
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	325,7	325,7	-
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	2,1	2,1	-
Actifs d'impôts	363,1	383,0	-19,9
Autres actifs	196,3	485,0	-288,7
Actifs non courants destinés à être cédés	1,6	1,6	-
Participations dans les entreprises mises en équivalence	222,9	9,7	213,2
Immobilisations corporelles et incorporelles	569,5	569,5	-
Ecarts d'acquisition	508,0	508,0	-
TOTAL	50 720,3	56 739,2	-6 018,9

Passif

(en millions d'euros)	31/12/2013 Après IFRS 11	31/12/2013 Avant IFRS 11	Impact IFRS 11
Banques centrales	-	-	-
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	2 474,8	2 474,8	-
Instruments dérivés de couverture	422,9	422,9	-
Dettes envers les établissements de crédit	1 385,6	1 445,3	-59,7
Dettes envers la clientèle	30 314,8	30 310,6	4,2
Dettes représentées par un titre	10 395,7	10 391,8	3,9
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	583,8	583,8	-
Passifs d'impôts	747,3	768,6	-21,3
Autres passifs	748,4	1 100,8	-352,4
Provisions techniques des entreprises d'assurance	-	5 628,7	-5 628,7
Provisions	163,0	163,2	-0,2
Dettes subordonnées	697,5	662,2	35,3
TOTAL DETTES	47 933,8	53 952,7	-6 018,9
Capital souscrit	890,3	890,3	-
Instruments de capitaux propres et réserves liées	170,8	170,8	-
Réserves consolidées	1 309,0	1 309,0	-
Résultat de l'exercice	368,9	368,9	-
Sous-total	2 739,0	2 739,0	-
Gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres	24,0	24,0	-
Sous-total capitaux propres part du Groupe	2 763,0	2 763,0	-
Participations ne donnant pas le contrôle	23,5	23,5	-
TOTAL CAPITAUX PROPRES	2 786,5	2 786,5	-
TOTAL	50 720,3	56 739,2	-6 018,9

Les conséquences sur le bilan consolidé de la mise en équivalence d'Antarius concernent principalement les actifs financiers à la juste valeur par résultat pour -1 623,8 millions d'euros, les actifs disponibles à la vente

pour -4 297,4 millions d'euros et les provisions techniques des entreprises d'assurance pour -5 628,7 millions d'euros.

Compte de résultat

(en millions d'euros)	2013 Après IFRS 11	2013 Avant IFRS 11	1 ^{er} semestre 2013 Après IFRS 11	1 ^{er} semestre 2013 Avant IFRS 11
Intérêts et produits assimilés	1 750,0	1 897,4	903,8	977,7
Intérêts et charges assimilées	-623,5	-769,3	-347,2	-418,6
Dividendes sur titres à revenu variable	13,7	19,1	12,2	12,6
Commissions (produits)	897,8	959,2	444,7	475,1
Commissions (charges)	-106,9	-136,3	-61,6	-76,0
Résultat net des opérations financières	-42,0	-41,0	-42,7	-42,7
<i>Dont gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat</i>	-45,6	-44,6	-46,4	-46,4
<i>Dont gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente</i>	3,6	3,6	3,7	3,7
Produits des autres activités	24,9	30,9	8,7	12,7
Charges des autres activités	-20,2	-20,6	-9,4	-9,8
Produit net bancaire	1 893,8	1 939,4	908,5	931,0
Frais de personnel	-733,3	-733,3	-365,5	-365,5
Impôts et taxes	-36,9	-39,7	-19,1	-20,7
Autres charges	-366,9	-373,6	-180,5	-183,8
Dotations aux amortissements et dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	-81,1	-81,1	-38,9	-38,9
TOTAL FRAIS GÉNÉRAUX	-1 218,2	-1 227,7	-604,0	-608,9
Résultat brut d'exploitation	675,6	711,7	304,5	322,1
Coût du risque	-197,8	-197,8	-101,8	-101,8
Résultat d'exploitation	477,8	513,9	202,7	220,3
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	22,9	0,8	11,5	0,4
Gains ou pertes nets sur autres actifs	51,6	51,6	-0,7	-0,7
Pertes de valeur sur les écarts d'acquisition	-	-	-	-
Résultat avant impôt	552,3	566,3	213,5	220,0
Impôts sur les bénéfices	-180,4	-194,4	-72,1	-78,6
Résultat net de l'ensemble consolidé	371,9	371,9	141,4	141,4
Participations ne donnant pas le contrôle	3,0	3,0	1,1	1,1
RESULTAT NET PART DU GROUPE	368,9	368,9	140,3	140,3
Résultat par action ordinaire (en euros)	3,31	3,31	1,26	1,26
Résultat dilué par action ordinaire (en euros)	3,31	3,31	1,26	1,26
Nombre d'actions composant le capital	111 282 906	111 282 906	111 282 906	111 282 906

2- Evolution du périmètre sur le premier semestre 2014

Le périmètre de consolidation comprend 23 sociétés au 30 juin 2014 :

- 21 sociétés intégrées globalement ;
- 2 sociétés mises en équivalence, dont une société cointégrées et une entité sous influence notable.

Sont retenues dans le périmètre de consolidation les entités sur lesquelles le Groupe détient un contrôle exclusif ou conjoint ou exerce une influence notable et dont les états financiers présentent un caractère significatif par rapport aux comptes consolidés du Groupe, notamment au regard du total bilan et du résultat brut d'exploitation.

Les principales modifications apportées au périmètre de consolidation retenu au 30 juin 2014, par rapport au périmètre au 31 décembre 2013 tenant compte de l'application rétrospective de la norme IFRS 11 sont les suivantes :

- Liquidation du fonds commun de titrisation Blue Star GHL en janvier 2014.

NOTE 3 Actifs et passifs financiers à la juste valeur par résultat**Actifs financiers à la juste valeur par résultat**

	30/06/2014				31/12/2013 ⁽¹⁾			
	Valorisation par des prix cotés sur des marchés actifs (N1)	Valorisation à l'aide de données observables autres que les prix cotés (N2)	Valorisation utilisant principalement des données non observables de marchés (N3)	Total	Valorisation par des prix cotés sur des marchés actifs (N1)	Valorisation à l'aide de données observables autres que les prix cotés (N2)	Valorisation utilisant principalement des données non observables de marchés (N3)	Total
<i>(en millions d'euros)</i>								
ACTIF								
PORTEFEUILLE DE TRANSACTION								
Obligations et autres instruments de dettes	1,8	-	-	1,8	0,6	-	-	0,6
Actions et autres instruments de capitaux propres	18,6	-	-	18,6	13,8	-	-	13,8
Autres actifs financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
SOUS-TOTAL PORTEFEUILLE DE TRANSACTION	20,4	-	-	20,4	14,4	-	-	14,4
ACTIFS FINANCIERS A LA JUSTE VALEUR SUR OPTION PAR RESULTAT								
Obligations et autres instruments de dettes	-	0,5	1,6	2,1	-	0,4	1,8	2,2
Actions et autres instruments de capitaux propres	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres actifs financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
SOUS-TOTAL ACTIFS FINANCIERS A LA JUSTE VALEUR SUR OPTION PAR RESULTAT	-	0,5	1,6	2,1	-	0,4	1,8	2,2
SOUS-TOTAL ACTIFS DISTINCTS RELATIFS AUX AVANTAGES AU PERSONNEL	-	-	-	-	-	-	-	-
DERIVES DE TRANSACTION								
Instruments de taux d'intérêt	-	55,3	-	55,3	-	48,3	-	48,3
Instruments fermes	-	50,9	-	50,9	-	43,2	-	43,2
<i>Swaps</i>	-	50,9	-	50,9	-	43,2	-	43,2
<i>FRA</i>	-	-	-	-	-	-	-	-
Instruments conditionnels	-	4,4	-	4,4	-	5,1	-	5,1
<i>Options sur marchés organisés</i>	-	-	-	-	-	-	-	-
<i>Options de gré à gré</i>	-	-	-	-	-	-	-	-
<i>Caps, floors, collars</i>	-	4,4	-	4,4	-	5,1	-	5,1
Instruments de change	-	23,7	-	23,7	-	37,1	-	37,1
Instruments fermes	-	18,1	-	18,1	-	29,3	-	29,3
Instruments conditionnels	-	5,6	-	5,6	-	7,8	-	7,8
Instruments sur actions et indices	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres instruments financiers à terme	-	-	-	-	-	-	-	-
Instruments sur marchés organisés	-	-	-	-	-	-	-	-
Instruments de gré à gré	-	-	-	-	-	-	-	-
SOUS-TOTAL DERIVES DE TRANSACTION	-	79,0	-	79,0	-	85,4	-	85,4
TOTAL ACTIFS FINANCIERS A LA JUSTE VALEUR PAR RESULTAT	20,4	79,5	1,6	101,5	14,4	85,8	1,8	102,0

(1) Montants retraités par rapport aux états financiers publiés en 2013, suite à l'entrée en vigueur de la norme IFRS 11 qui s'applique de façon rétrospective (Cf. Note 2).

Mouvements sur les actifs financiers à la juste valeur par résultat dont la valorisation est de niveau 3 (basée sur des paramètres non observables)

	Portefeuille de transaction			Actifs financiers à la juste valeur sur option par résultat			Instruments dérivés de transaction					Total instruments financiers à la juste valeur par résultat
	Obligations et autres instruments de dettes	Actions et autres instruments de capitaux propres	Autres actifs financiers	Obligations et autres instruments de dettes	Actions et autres instruments de capitaux propres	Autres actifs financiers	Instruments dérivés de taux d'intérêt	Instruments dérivés de change	Instruments dérivés sur actions et indices	Instruments dérivés sur matières premières	Autres instruments financiers à terme	
<i>(en millions d'euros)</i>												
Solde au 1^{er} janvier 2014	-	-	-	1,8	-	-	-	-	-	-	-	1,8
Acquisitions												-
Cessions / Remboursements												-
Transfert vers Niveau 2												-
Transfert vers Niveau 1												-
Transfert depuis Niveau 2												-
Transfert depuis Niveau 1												-
Gains et pertes de la période ⁽²⁾				-0,2								-0,2
Différences de change												-
SOLDE AU 30 JUIN 2014	-	-	-	1,6	-	-	-	-	-	-	-	1,6

(2) Les gains et pertes de la période sont inscrits dans la rubrique « Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat » du compte de résultat.

Passifs financiers à la juste valeur par résultat

(en millions d'euros)	30/06/2014				31/12/2013			
	Valorisation par des prix cotés sur des marchés actifs (N1)	Valorisation à l'aide de données observables autres que les prix cotés (N2)	Valorisation utilisant principalement des données non observables de marchés (N3)	Total	Valorisation par des prix cotés sur des marchés actifs (N1)	Valorisation à l'aide de données observables autres que les prix cotés (N2)	Valorisation utilisant principalement des données non observables de marchés (N3)	Total
PASSIF								
PORTEFEUILLE DE TRANSACTION								
Dettes représentées par un titre	-	-	-	-	-	-	-	-
Dettes sur titres empruntés	-	-	-	-	-	-	-	-
Obligations et autres instruments de dettes vendus à découvert	-	-	-	-	-	-	-	-
Actions et autres instruments de capitaux propres vendus à découvert	-	-	-	-	0,1	-	-	0,1
Autres passifs financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
SOUS-TOTAL PORTEFEUILLE DE TRANSACTION	-	-	-	-	0,1	-	-	0,1
DERIVES DE TRANSACTION								
Instruments de taux d'intérêt	-	58,9	-	58,9	-	55,5	-	55,5
Instruments fermes	-	56,2	-	56,2	-	52,1	-	52,1
<i>Swaps</i>	-	56,2	-	56,2	-	52,1	-	52,1
<i>FRA</i>	-	-	-	-	-	-	-	-
Instruments conditionnels	-	2,7	-	2,7	-	3,4	-	3,4
<i>Options sur marchés organisés</i>	-	-	-	-	-	-	-	-
<i>Options de gré à gré</i>	-	-	-	-	-	-	-	-
<i>Caps, floors, collars</i>	-	2,7	-	2,7	-	3,4	-	3,4
Instruments de change	-	19,5	-	19,5	-	37,1	-	37,1
Instruments fermes	-	12,9	-	12,9	-	28,5	-	28,5
Instruments conditionnels	-	6,6	-	6,6	-	8,6	-	8,6
Instruments sur actions et indices	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres instruments financiers à terme	-	-	-	-	-	-	-	-
Instruments sur marchés organisés	-	-	-	-	-	-	-	-
Instruments de gré à gré	-	-	-	-	-	-	-	-
SOUS-TOTAL DERIVES DE TRANSACTION	-	78,4	-	78,4	-	92,6	-	92,6
SOUS-TOTAL PASSIFS FINANCIERS A LA JUSTE VALEUR SUR OPTION PAR RESULTAT ⁽³⁾	-	2 614,8	-	2 614,8	-	2 382,1	-	2 382,1
TOTAL PASSIFS FINANCIERS A LA JUSTE VALEUR PAR RESULTAT ⁽⁴⁾	-	2 693,2	-	2 693,2	0,1	2 474,7	-	2 474,8

Montant remboursable à maturité des passifs financiers à la juste valeur sur option par résultat

(en millions d'euros)	30/06/2014			31/12/2013		
	Juste valeur	Montant remboursable à maturité	Différence entre la juste valeur et le montant remboursable à maturité	Juste valeur	Montant remboursable à maturité	Différence entre la juste valeur et le montant remboursable à maturité
TOTAL PASSIFS FINANCIERS A LA JUSTE VALEUR SUR OPTION PAR RESULTAT ⁽³⁾	2 614,8	2 582,8	32,0	2 382,1	2 364,6	17,5

(3) La variation de juste valeur attribuable au risque de crédit propre a généré une charge de -7,2 millions d'euros au 30 juin 2014. Les écarts de réévaluation liés au risque de crédit émetteur du Groupe sont évalués à l'aide de modèles tenant compte des conditions les plus récentes de refinancement effectif du Groupe Crédit du Nord sur les marchés et de la maturité résiduelle des passifs concernés.

(4) Dont titres donnés en pension livrée pour 155 millions d'euros au 30 juin 2014 contre 137 millions d'euros au 31 décembre 2013.

NOTE 4 Actifs financiers disponibles à la vente

	30/06/2014				31/12/2013 ⁽¹⁾			
	Valorisation par des prix cotés sur des marchés actifs (N1)	Valorisation à l'aide de données observables autres que les prix cotés (N2)	Valorisation principalement à l'aide de données non observables de marché (N3)	Total	Valorisation par des prix cotés sur des marchés actifs (N1)	Valorisation à l'aide de données observables autres que les prix cotés (N2)	Valorisation principalement à l'aide de données non observables de marché (N3)	Total
<i>(en millions d'euros)</i>								
ACTIVITE COURANTE								
Effets publics et valeurs assimilées	3 496,5	-	-	3 496,5	2 586,4	-	-	2 586,4
<i>Dont créances rattachées</i>				21,0				7,9
<i>Dont dépréciations</i>				-				-
Obligations et autres instruments de dettes	-	5 035,7	-	5 035,7	-	4 236,3	-	4 236,3
<i>Dont créances rattachées</i>				14,2				9,2
<i>Dont dépréciations</i>				-0,4				-14,3
Actions et autres instruments de capitaux propres ⁽²⁾	-	12,8	5,4	18,2	-	18,8	5,3	24,1
<i>Dont créances rattachées</i>				-				-
<i>Dont pertes de valeur</i>				-0,4				-3,3
SOUS-TOTAL ACTIVITE COURANTE	3 496,5	5 048,5	5,4	8 550,4	2 586,4	4 255,1	5,3	6 846,8
Titres actions détenus à long terme	-	3,1	220,1	223,2	-	1,4	217,4	218,8
<i>Dont créances rattachées</i>				-				-
<i>Dont pertes de valeur</i>				-2,9				-2,9
SOUS-TOTAL	-	3,1	220,1	223,2	-	1,4	217,4	218,8
TOTAL ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES A LA VENTE	3 496,5	5 051,6	225,5	8 773,6	2 586,4	4 256,5	222,7	7 065,6
<i>Dont titres prêtés</i>	-	-	-	-	-	-	-	-

(1) Montants retraités par rapport aux états financiers publiés en 2013, suite à l'entrée en vigueur de la norme IFRS 11 qui s'applique de façon rétrospective (Cf. Note 2).

(2) Y compris les OPCVM.

Mouvements sur actifs financiers disponibles à la vente

<i>(en millions d'euros)</i>	1 ^{er} semestre 2014
Solde d'ouverture au 1^{er} janvier	11 363,0
Acquisitions	3 123,2
Cessions / remboursements / fusions	-1 560,9
Reclassements et variations de périmètre	-4 241,9
Gains et pertes sur variations de juste valeur comptabilisés en capitaux propres	111,9
Variation des dépréciations sur titres à revenu fixe comptabilisée en résultat	3,0
Variation des pertes de valeur sur titres à revenu variable comptabilisée en résultat	20,6
Variation des créances rattachées	-45,0
Différences de change	-0,3
SOLDE AU 30 JUIN	8 773,6

Variation du stock d'actifs disponibles à la vente dont la valorisation est de Niveau 3 (basée sur des paramètres non observables)

(en millions d'euros)	Obligations et autres instruments de dettes	Actions et autres instruments de capitaux propres	Titres et actions détenus à long terme	Total
Solde au 1^{er} janvier 2014	-	5,3	217,4	222,7
Acquisitions		0,1	3,0	3,1
Cessions / remboursements			-2,4	-2,4
Gains et pertes de la période comptabilisés en capitaux propres			2,1	2,1
Variation des dépréciations sur titres à revenu fixe comptabilisée en résultat				-
Pertes de valeur sur titres à revenu variable comptabilisée en résultat				-
Variation des créances rattachées				-
Différences de change				-
Variations de périmètre et autres				-
SOLDE AU 30 JUIN 2014	-	5,4	220,1	225,5

NOTE 5 Prêts et créances sur les établissements de crédit

(en millions d'euros)	30/06/2014	31/12/2013 ⁽¹⁾
Comptes à vue	569,7	500,6
Comptes et prêts au jour le jour et autres	1 203,7	1 801,7
Valeurs reçues en pension au jour le jour	-	-
Créances rattachées	0,1	0,4
TOTAL DES CREANCES A VUE ET AU JOUR LE JOUR	1 773,5	2 302,7
Comptes et prêts à terme ⁽²⁾	2 779,9	2 192,6
Valeurs reçues en pension à terme	-	-
Titres reçus en pension livrée à terme	-	-
Prêts subordonnés et titres participatifs	99,3	101,6
Créances rattachées	15,9	29,8
TOTAL DES CREANCES A TERME	2 895,1	2 324,0
TOTAL BRUT	4 668,6	4 626,7
DEPRECIATION	-	-0,5
TOTAL NET	4 668,6	4 626,2
Juste valeur des prêts et créances sur les établissements de crédit	4 668,7	4 626,2

Il faut noter par ailleurs que, sur le total au 30 juin 2014 des créances sur les établissements de crédit, 2 596,1 millions d'euros correspondent à des opérations avec le Groupe Société Générale (2 549,4 millions d'euros au 31 décembre 2013).

(1) Montants retraités par rapport aux états financiers publiés en 2013, suite à l'entrée en vigueur de la norme IFRS 11 qui s'applique de façon rétrospective (Cf. Note 2).

(2) Au 30 juin 2014, le montant des créances individuelles présentant un risque avéré s'élève à 0 million d'euros contre 0,5 million d'euros au 31 décembre 2013.

NOTE 6 Prêts et créances sur la clientèle

(en millions d'euros)	30/06/2014	31/12/2013
Créances commerciales	526,0	541,5
Créances rattachées	0,4	0,5
TOTAL DES CREANCES COMMERCIALES	526,4	542,0
Autres concours		
Crédits de trésorerie	1 979,9	2 018,8
Crédits à l'exportation	58,5	56,6
Crédits à l'équipement	6 381,1	6 394,7
Crédits à l'habitat	18 896,6	18 666,5
Autres crédits	4 461,0	4 476,2
Créances rattachées	49,9	52,1
TOTAL AUTRES CONCOURS A LA CLIENTELE	31 827,0	31 664,9
Comptes ordinaires débiteurs	2 319,6	2 081,4
Créances rattachées	24,7	23,8
TOTAL COMPTES ORDINAIRES DEBITEURS	2 344,3	2 105,2
TOTAL BRUT ⁽¹⁾	34 697,7	34 312,1
Dépréciation sur créances individualisées	-1 227,6	-1 162,4
Dépréciation sur groupe d'actifs homogènes	-123,0	-122,0
DEPRECIATION	-1 350,6	-1 284,4
TOTAL NET	33 347,1	33 027,7
Titres reçus en pension livrée (y.c. créances rattachées)	-	-
TOTAL DES PRETS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE	33 347,1	33 027,7
Juste valeur des prêts et créances sur la clientèle	33 940,9	33 580,7

(1) Au 30 juin 2014, le montant des créances individuelles présentant un risque avéré s'élève à 2 373,0 millions d'euros contre 2 267,4 millions d'euros au 31 décembre 2013.

Le taux de provisionnement des encours douteux et contentieux net des sûretés reçues est de 71,6 %. Les sûretés prises en compte ne comprennent pas les sûretés sur encours de crédit-bail.

Répartition des autres concours à la clientèle

(en millions d'euros)	30/06/2014	31/12/2013
Clientèle non financière	31 775,9	31 611,9
<i>Entreprises</i>	13 110,2	13 175,0
<i>Particuliers</i>	17 412,3	17 185,9
<i>Collectivités locales</i>	12,7	12,6
<i>Professions libérales</i>	1 119,3	1 108,2
<i>Gouvernements et Administrations Centrales</i>	2,0	2,3
<i>Autres</i>	119,4	127,9
Clientèle financière	1,2	0,9
TOTAL AUTRES CONCOURS A LA CLIENTELE VENTILES	31 777,1	31 612,8
Créances rattachées	49,9	52,1
TOTAL AUTRES CONCOURS A LA CLIENTELE	31 827,0	31 664,9

NOTE 7 Ecarts d'acquisition*(en millions d'euros)*

Valeur brute au 31/12/2013	508,0
Acquisitions et autres augmentations	-
Cessions et autres diminutions	-
VALEUR BRUTE AU 30/06/2014	508,0
Dépréciations au 31/12/2013	-
Pertes de valeur	-
DEPRECIATIONS AU 30/06/2014	-
Valeur nette au 31/12/2013	508,0
VALEUR NETTE AU 30/06/2014	508,0

Principaux écarts d'acquisition nets au 30 juin 2014*(en millions d'euros)*

Banque Courtois	10,2
Banque Laydernier	12,8
Banque Kolb	22,3
Banque Tarneaud	3,3
Société Marseillaise de Crédit	454,2
Agences Fortis	5,2
VALEUR NETTE AU 30/06/2014	508,0

NOTE 8 Dettes envers les établissements de crédit*(en millions d'euros)*

	30/06/2014	31/12/2013 ⁽¹⁾
Comptes à vue	222,5	221,0
Comptes et emprunts au jour le jour	154,2	93,4
Valeurs données en pension au jour le jour	-	-
Titres donnés en pension au jour le jour	-	-
Dettes rattachées	0,1	0,1
TOTAL DES DETTES A VUE	376,8	314,5
Comptes et emprunts à terme	1 176,7	1 001,6
Valeurs données en pension à terme	-	-
Titres donnés en pension à terme	-	-
Dettes rattachées	4,9	6,1
TOTAL DES DETTES A TERME	1 181,6	1 007,7
Réévaluation des éléments couverts	60,4	63,4
TOTAL	1 618,8	1 385,6
Juste valeur des dettes envers les établissements de crédit	1 618,8	1 385,6

Il faut noter par ailleurs qu'au 30 juin 2014 sur le total des dettes envers les établissements de crédit, 990,8 millions d'euros représentent des opérations avec le Groupe Société Générale contre 771 millions d'euros au 31 décembre 2013.

(1) Montants retraités par rapport aux états financiers publiés en 2013, suite à l'entrée en vigueur de la norme IFRS 11 qui s'applique de façon rétrospective (Cf. Note 2).

NOTE 9 Dettes envers la clientèle

(en millions d'euros)	30/06/2014	31/12/2013 ⁽¹⁾
Comptes d'épargne à régime spécial à vue	9 586,8	9 289,5
Comptes d'épargne à régime spécial à terme	2 085,7	2 013,0
Comptes à vue et au jour le jour	15 853,5	15 755,5
<i>Sociétés et entrepreneurs individuels</i>	9 304,4	9 449,9
<i>Particuliers</i>	5 741,1	5 563,8
<i>Clientèle financière</i>	4,8	10,6
<i>Autres</i>	803,2 ⁽²⁾	731,2
Comptes à terme	3 132,5	3 060,9
<i>Sociétés et entrepreneurs individuels</i>	2 864,2	2 768,5
<i>Particuliers</i>	115,6	135,5
<i>Clientèle financière</i>	-	-
<i>Autres</i>	152,7 ⁽³⁾	156,9
Valeurs données en pension livrée à terme	-	-
Titres donnés en pension livrée au jour le jour	15,5	42,5
Titres donnés en pension livrée à terme	135,5	93,5
Dettes rattachées	143,2	58,3
Dépôts de garantie	1,6	1,6
TOTAL	30 954,2	30 314,8
Juste valeur des dettes envers la clientèle	30 954,6	30 314,8

(1) Montants retraités par rapport aux états financiers publiés en 2013, suite à l'entrée en vigueur de la norme IFRS 11 qui s'applique de façon rétrospective (Cf. Note 2).

(2) Dont 164,9 millions d'euros liés aux gouvernements et administrations centrales.

(3) Dont 8,2 millions d'euros liés aux gouvernements et administrations centrales.

NOTE 10 Dettes représentées par un titre

(en millions d'euros)	30/06/2014	31/12/2013 ⁽¹⁾
Bons de caisse et bons d'épargne	7,7	8,0
Titres du marché interbancaire et titres de créances négociables	9 270,4	8 333,4
Emprunts obligataires	2 187,9	2 022,5
Dettes rattachées	32,5	31,8
SOUS-TOTAL	11 498,5	10 395,7
Réévaluation des éléments couverts	-	-
TOTAL	11 498,5	10 395,7
<i>Dont montant des dettes à taux variable</i>	9 760,6	9 644,3
Juste valeur des dettes représentées par un titre	11 214,5	10 447,2

(1) Montants retraités par rapport aux états financiers publiés en 2013, suite à l'entrée en vigueur de la norme IFRS 11 qui s'applique de façon rétrospective (Cf. Note 2).

NOTE 11 Dépréciations et provisions

Dépréciations

(en millions d'euros)	Notes	Stock au 31/12/2013 ⁽¹⁾	Dotations	Reprises disponibles	Reprises utilisées	Autres	Stock au 30/06/2014
Etablissements de crédit	5	0,5	-	-0,5	-	-	-
Crédits à la clientèle	6	1 162,4	218,7	-127,7	-25,8	-	1 227,6
Location-financement et assimilés		79,0	43,4	-41,3	-0,8	0,1	80,4
Groupes d'actifs homogènes	6	124,7	5,5	-4,8	-	-	125,4
Actifs disponibles à la vente	4	20,5	-	-4	-12,8		3,7
Actifs détenus jusqu'à l'échéance		1,0	-	-0,2	-	-	0,8
Immobilisations		1,3	0,2	-0,3	-	-	1,2
Autres		0,9	0,3	-0,3	-	-	0,9
TOTAL DES DEPRECIATIONS		1 390,3	268,1	-179,1	-39,4	0,1	1 440,0

(1) Montants retraités par rapport aux états financiers publiés en 2013, suite à l'entrée en vigueur de la norme IFRS 11 qui s'applique de façon rétrospective (Cf. Note 2).

Provisions

(en millions d'euros)	Stock au 31/12/2013 ⁽²⁾	Dotations	Reprises disponibles	Reprises utilisées	Effet d'actualisation	Autres	Stock au 30/06/2014
Provisions sur avantages au personnel	117,0	6,3	-0,4	-14,5	3,0	-0,1	111,3
Provisions pour risques immobiliers ⁽³⁾	0,3	-	-	-	-	-	0,3
Provisions pour litiges	10,7	1,9	-0,3	-0,4	-	-	11,9
Provisions sur engagements hors bilan avec les établissements de crédit	-	-	-	-	-	-	-
Provisions sur engagements hors bilan avec la clientèle	17,9	8,5	-5,5	-	-	-	20,9
Provisions fiscales	-	-	-	-	-	-	-
Autres provisions ⁽⁴⁾	17,1	0,2	-0,1	-0,4	-	1,1 ⁽⁵⁾	17,9 ⁽⁶⁾
TOTAL DES PROVISIONS	163,0	16,9	-6,3	-15,3	3,0	1,0	162,3

(2) Montants retraités par rapport aux états financiers publiés en 2013, suite à l'entrée en vigueur de la norme IFRS 11 qui s'applique de façon rétrospective (Cf. Note 2).

(3) Les provisions pour risques immobiliers couvrent des pertes à terminaison relatives aux prises de participation dans des programmes immobiliers.

(4) Les autres provisions n'impactent pas le coût du risque.

(5) Dont dotation nette au titre de la provision épargne-logement : +1,2 million d'euros.

(6) Le stock de provision épargne-logement s'élève à 16,5 millions d'euros au 30 juin 2014, contre 15,3 millions d'euros au 31 décembre 2013.

NOTE 12 Produits et charges d'intérêts

(en millions d'euros)	1 ^{er} semestre 2014	2013 ⁽¹⁾	1 ^{er} semestre 2013 ⁽¹⁾
Opérations avec les établissements de crédit	11,0	69,0	36,9
Opérations avec la clientèle	619,7	1 275,6	638,9
Opérations sur instruments financiers	202,2	318,9	183,3
<i>Actifs financiers disponibles à la vente</i>	33,0	58,0	12,2
<i>Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance</i>	0,1	0,1	0,1
<i>Prêts de titres</i>	-	-	-
<i>Dérivés de couverture</i>	169,1	260,8	171,0
Opérations de location-financement	39,7	86,5	44,7
<i>Location-financement immobilier</i>	10,3	21,0	10,9
<i>Location-financement mobilier</i>	29,4	65,5	33,8
Autres intérêts et produits assimilés	-	-	-
TOTAL PRODUITS D'INTERETS	872,6	1 750,0	903,8
Opérations avec les établissements de crédit	-7,7	-79,2	-44,6
Opérations avec la clientèle	-107,3	-226,8	-117,3
Opérations sur instruments financiers	-189,4	-317,5	-185,3
<i>Dettes représentées par des titres</i>	-52,5	-113,5	-43,0
<i>Dettes subordonnées et convertibles</i>	-9,7	-19,5	-9,7
<i>Emprunts de titres</i>	-	-	-
<i>Dérivés de couverture</i>	-127,2	-184,5	-132,6
Autres intérêts et charges assimilées	-	-	-
TOTAL CHARGES D'INTERETS	-304,4	-623,5	-347,2
TOTAL INTERETS ET RESULTATS ASSIMILES	568,2	1 126,5	556,6
<i>Dont produits d'intérêts relatifs à des actifs financiers dépréciés</i>	14,5	27,1	13,1

(1) Montants retraités par rapport aux états financiers publiés en 2013, suite à l'entrée en vigueur de la norme IFRS 11 qui s'applique de façon rétrospective (Cf. Note 2).

(en millions d'euros)	1 ^{er} semestre 2014	2013 ⁽¹⁾	1 ^{er} semestre 2013 ⁽¹⁾
PRODUITS (CHARGES) NETS (NETTES) SUR			
Opérations avec les établissements de crédit	3,3	-10,2	-7,7
Opérations avec la clientèle	512,4	1 048,8	521,6
<i>Crédits de trésorerie</i>	57,6	121,5	61,2
<i>Crédits à l'exportation</i>	0,5	1,1	0,6
<i>Crédits à l'équipement</i>	81,3	170,7	86,5
<i>Crédits à l'habitat</i>	355,7	722,1	361,2
<i>Autres</i>	17,3	33,4	12,1
Opérations sur instruments financiers	12,8	1,4	-2,0
Opérations de location-financement	39,7	86,5	44,7
Autres	-	-	-
TOTAL INTERETS ET RESULTATS ASSIMILES	568,2	1 126,5	556,6

(1) Montants retraités par rapport aux états financiers publiés en 2013, suite à l'entrée en vigueur de la norme IFRS 11 qui s'applique de façon rétrospective (Cf. Note 2).

NOTE 13 Produits et charges de commissions

(en millions d'euros)	1 ^{er} semestre 2014	2013 ⁽¹⁾	1 ^{er} semestre 2013 ⁽¹⁾
PRODUITS DE COMMISSIONS			
Opérations avec les établissements de crédit	1,8	6,3	3,7
Opérations avec la clientèle	140,4	297,0	148,1
Opérations sur titres	5,9	7,9	3,4
Opérations de change et sur instruments financiers dérivés	1,0	2,1	1,1
Engagements de financement et de garantie	14,1	33,4	14,9
Prestations de services	269,1	551,1	273,5
Autres	-	-	-
SOUS-TOTAL	432,3	897,8	444,7
CHARGES DE COMMISSIONS			
Opérations avec les établissements de crédit	-0,3	-0,5	-0,2
Opérations sur titres	-2,4	-3,0	-1,7
Opérations de change et sur instruments financiers dérivés	-0,1	-0,3	-0,1
Engagements de financement et de garantie	-0,5	-2,1	-0,2
Autres	-36,5	-101,0	-59,4
SOUS-TOTAL	-39,8	-106,9	-61,6
TOTAL COMMISSIONS NETTES	392,5	790,9	383,1

(1) Montants retraités par rapport aux états financiers publiés en 2013, suite à l'entrée en vigueur de la norme IFRS 11 qui s'applique de façon rétrospective (Cf. Note 2).

NOTE 14 Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat

(en millions d'euros)	1 ^{er} semestre 2014	2013 ⁽¹⁾	1 ^{er} semestre 2013 ⁽¹⁾
Résultat net sur actifs financiers non dérivés de transaction	0,3	4,4	4,0
Résultat net sur actifs financiers à la juste valeur sur option	-0,2	0,2	0,1
Résultat net sur passifs financiers non dérivés de transaction	-	-	-
Résultat net sur passifs financiers à la juste valeur sur option ⁽²⁾	-33,3	-66,0	-32,3
Résultat sur instruments financiers dérivés de transaction	10,3 ⁽³⁾	8,9	1,4
Résultat net sur instruments financiers dérivés de couverture de juste valeur	271,1 ⁽³⁾	-238,7	-174,9
Réévaluation des éléments couverts attribuable aux risques couverts	-266,2	227,1	146,3
Part inefficace de la couverture de flux de trésorerie	-	-	-
Résultat net sur opérations de change	8,4	18,5	9,0
TOTAL ⁽³⁾	-9,6	-45,6	-46,4

(1) Montants retraités par rapport aux états financiers publiés en 2013, suite à l'entrée en vigueur de la norme IFRS 11 qui s'applique de façon rétrospective (Cf. Note 2).

(2) Y compris une charge de -7,2 millions d'euros liée à l'évolution des spreads de crédit dans la réévaluation des passifs financiers du Groupe au 30 juin 2014 (contre une charge de -43,5 millions d'euros au 31 décembre 2013).

(3) Les effets du risque de contrepartie dans la juste valeur des actifs financiers dérivés (Credit Value Adjustment - CVA) et du risque de crédit propre dans la valorisation des passifs financiers dérivés (Debit Value Adjustment - DVA) s'élevaient respectivement à :

- 0,1 M EUR et 3,3 M EUR au 1^{er} semestre 2014 ;
- -20,2 M EUR et 9,4 M EUR en 2013 ;
- -38,8 M EUR et 9,5 M EUR au 1^{er} semestre 2013.

Le résultat net sur les actifs et les passifs financiers à la juste valeur par résultat est déterminé à l'aide de techniques d'évaluation basées sur des paramètres observables lorsqu'ils existent ou à l'aide de techniques d'évaluation non basées sur des données de marché.

Au 30 juin 2014, le résultat de cette marge est impacté à hauteur de -0,2 million d'euros par la variation de juste valeur d'instruments initialement valorisés à l'aide de paramètres de valorisation non basés sur des données de marché (contre un montant de -0,2 million d'euros au 31 décembre 2013).

NOTE 15 Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente

(en millions d'euros)	1 ^{er} semestre 2014	2013 ⁽¹⁾	1 ^{er} semestre 2013 ⁽¹⁾
ACTIVITE COURANTE			
Plus-value de cession	2,0	4,1	3,7
Moins-value de cession	-	-	-
Perte de valeur des titres à revenu variable	-	-	-
Participation aux bénéfices différée ou non sur actifs disponibles à la vente des filiales d'assurance	-	-	-
SOUS-TOTAL	2,0	4,1	3,7
TITRES A REVENU VARIABLE DETENUS A LONG TERME			
Plus-value de cession	1,4	-	-
Moins-value de cession	-	-	-
Perte de valeur des titres à revenu variable	-	-0,5	-
SOUS-TOTAL	1,4	-0,5	0,0
TOTAL	3,4	3,6	3,7

(1) Montants retraités par rapport aux états financiers publiés en 2013, suite à l'entrée en vigueur de la norme IFRS 11 qui s'applique de façon rétrospective (Cf. Note 2).

NOTE 16 Frais de personnel**A- Frais de personnel**

(en millions d'euros)	1 ^{er} semestre 2014	2013 ⁽¹⁾	1 ^{er} semestre 2013 ⁽¹⁾
Rémunérations du personnel	-211,2	-424,8	-214,6
Charges sociales et fiscales	-85,3	-169,0	-87,2
Charges de retraite nettes - régimes à cotisations définies	-32,9	-70,5	-32,3
Charges de retraite nettes - régimes à prestations définies	-0,2	-2,5	-0,9
Participation, intéressement et abondements	-28,4	-66,5	-30,5
TOTAL	-358,0	-733,3	-365,5
<i>Dont charges nettes au titre des plans d'avantages en action</i>	<i>0,9</i>	<i>-11,7</i>	<i>-6,1</i>

(1) Montants retraités par rapport aux états financiers publiés en 2013, suite à l'entrée en vigueur de la norme IFRS 11 qui s'applique de façon rétrospective (Cf. Note 2).

B- Plans d'avantages en actions

Description des nouveaux plans mis en place au cours du premier semestre 2014

Les régimes sur capitaux propres offerts aux salariés du Groupe Crédit du Nord au cours de la période se terminant le 30 juin 2014 sont brièvement décrits ci-dessous.

Attribution gratuite d'actions

Emetteur : Société Générale	2014
Type de plan	Attribution gratuite d'actions
Autorisation des actionnaires	22/05/2012
Décision du Conseil d'Administration	13/03/2014
Nombre d'actions attribuées	79 302
Modalités de règlement	Actions Société Générale
Période d'acquisition des droits ⁽¹⁾	13/03/2014 - 31/03/2016
Conditions de performance ⁽²⁾	oui
Conditions en cas de départ du Groupe	perte
Conditions en cas de licenciement	perte
Conditions en cas de départ à la retraite	maintien
Cas de décès	maintien 6 mois
Cours du titre à l'attribution (en euros)	44,99
Actions perdues au 30 juin 2014	-
Actions restantes au 30 juin 2014	79 302
Nombre d'actions réservées au 30 juin 2014	79 302
Cours des actions réservées (en euros)	15,48
Valeur des actions réservées (en millions d'euros)	1,2
Première date de cession	01/04/2018
Période d'interdiction de cession	2 ans
Juste valeur (% du cours du titre à l'attribution)	84 %
Méthode de valorisation utilisée	Arbitrage

(1) Conformément à l'arrêté publié en France le 3 novembre 2009, relatif aux rémunérations des personnels dont les activités sont susceptibles d'avoir une incidence sur l'exposition aux risques des établissements de crédit et entreprises d'investissement, la charge relative aux instruments de capitaux propres attribués aux salariés professionnels des marchés financiers est enregistrée en résultat sur la période d'acquisition des droits à compter du 1^{er} janvier de l'année précédant l'attribution du plan.

(2) Les conditions sont basées sur l'indicateur de performance suivant : le résultat net part du Groupe (RNPG) du Groupe Société Générale.

Informations sur les autres plans sur capitaux propres

Attribution d'actions SG avec décote

Plan mondial d'actionariat salarié

Au titre de la politique d'actionariat salarié du Groupe Société Générale, la Société Générale a proposé le 17 avril 2014 aux adhérents du plan d'épargne entreprise du Groupe Société Générale de souscrire à une augmentation de capital réservée à un cours de 35,85 euros, soit une décote de 20 % par rapport à la moyenne des vingt dernières cotations de l'action Société Générale précédant cette date.

436 433 actions ont été souscrites par les salariés du Groupe Crédit du Nord. La charge de ce plan pour le

Groupe est nulle. En effet, le modèle de valorisation utilisé qui est conforme aux préconisations du Conseil National de la Comptabilité sur les plans d'épargne entreprise, compare le gain qu'aurait obtenu le salarié à la disposition immédiate des titres Société Générale et le coût notionnel que représente pour lui le blocage sur 5 ans. Or la moyenne des cours de clôture de l'action Société Générale observés pendant la période de souscription 2014 (du 16 mai au 30 mai) étant inférieure au coût d'acquisition des titres par le salarié, ce modèle de valorisation conduit à une valeur unitaire nulle de l'avantage.

NOTE 17 Coût du risque

(en millions d'euros)	1 ^{er} semestre 2014	2013	1 ^{er} semestre 2013
RISQUES DE CONTREPARTIE			
Dotations nettes pour dépréciation	-95,0	-194,9	-100,9
Pertes non couvertes par des provisions	-10,2	-8,7	-3,0
Récupérations sur créances amorties	5,1	6,7	4,4
SOUS-TOTAL	-100,1	-196,9	-99,5
AUTRES RISQUES			
Dotations nettes aux autres provisions sur éléments de passifs éventuels	-1,6	0,8	-1,2
Pertes non couvertes par des provisions	-0,8	-1,7	-1,1
SOUS-TOTAL	-2,4	-0,9	-2,3
TOTAL	-102,5	-197,8	-101,8

NOTE 18 Impôts sur les bénéfices

(en millions d'euros)	1 ^{er} semestre 2014	2013 ⁽²⁾	1 ^{er} semestre 2013 ⁽²⁾
Charge fiscale courante	-91,3	-217,9	-91,4
Charge fiscale différée	1,3	37,5	19,3
TOTAL DE LA CHARGE D'IMPOT⁽¹⁾	-90,0	-180,4	-72,1

(1) La réconciliation entre le taux d'impôt normatif du Groupe et le taux d'impôt effectif s'analyse comme suit :

(en millions d'euros)	1 ^{er} semestre 2014	2013 ⁽²⁾	1 ^{er} semestre 2013 ⁽²⁾
Résultat avant impôt, hors résultat des sociétés mises en équivalence	254,0	529,4	202,0
Taux normal d'imposition applicable aux sociétés françaises (incluant la contribution sociale de 3,3 %)	34,43 %	34,43 %	34,43 %
Différences permanentes	1,14 %	-0,67 %	2,33 %
Différentiel sur titres exonérés ou imposés à taux réduit	-	0,01 %	-
Différentiel de taux d'imposition sur les profits taxés à l'étranger	-0,14 %	0,31 %	-1,07 %
Effet des pertes de l'exercice non déductibles et de l'utilisation des reports déficitaires	-	-	-
Taux effectif Groupe	35,43 %	34,08 %	35,69 %

⁽²⁾ Montants retraités par rapport aux états financiers publiés en 2013, suite à l'entrée en vigueur de la norme IFRS 11 qui s'applique de façon rétrospective (Cf. Note 2).

En France, le taux normal de l'impôt sur les sociétés est de 33,33 %. S'y ajoute une Contribution Sociale de Solidarité de 3,3 % (après application d'un abattement de 0,76 million d'euros) instaurée en 2000 ainsi qu'une Contribution Exceptionnelle de 10,7 % instaurée pour les exercices 2013 et 2014 (contre 5 % pour les exercices 2011 et 2012), pour les sociétés bénéficiaires réalisant un chiffre d'affaires supérieur à 250 millions d'euros.

Les plus-values à long terme sur titres de participation sont exonérées sous réserve de la taxation au taux de droit commun d'une quote-part de frais et charges. A compter du 31 décembre 2012, en application de la Loi de Finance 2013, cette quote-part de frais et charges s'élève à 12 % du montant de la plus-value brute, contre 10 % de la plus-value nette antérieurement.

En outre, au titre du régime des sociétés mères et filiales, les dividendes reçus des sociétés dans lesquelles la participation est au moins égale à 5 % sont exonérés sous réserve de la taxation au taux de droit commun d'une quote-part de frais et charges de 5 %.

Le taux d'imposition retenu pour calculer les stocks d'impôts différés des sociétés françaises s'élève à 34,43 % pour les résultats imposés au taux de droit commun. Pour les résultats imposés au taux réduit, le taux retenu est de 4,13 % compte tenu de la nature des opérations concernées.

5. Rapport des Commissaires aux Comptes sur l'information financière semestrielle

Période du 1^{er} janvier au 30 juin 2014

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code Monétaire et Financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés du Crédit du Nord, relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2014, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I- Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la Direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34 – norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 1 « Principes comptables - Principes et méthodes comptables retenus » et sur la note 2 « Périmètre de consolidation – Evolutions normatives » qui exposent les effets de la première application de la norme IFRS 11 « Partenariats ».

II- Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Neuilly-sur-Seine et Paris-La Défense, le 28 août 2014

Les Commissaires aux Comptes

DELOITTE & ASSOCIES
Jean-Marc MICKELER

ERNST & YOUNG et Autres
Bernard HELLER

6

Ratio de solvabilité Informations au titre du Pilier 3

Le ratio de solvabilité Bâle 3 s'établit à 11,1 % au 30 juin 2014 (avec un ratio Core Tier 1 Bâle 3 de 8,8 %).

Les capitaux propres part du Groupe s'élèvent à fin juin 2014 à 2 543,9 millions d'euros (à comparer à 2 763,0 millions d'euros au 31 décembre 2013). Après prise en compte des déductions prudentielles, les fonds propres prudentiels Core Tier 1 Bâle 3 s'élèvent à 1 511,8 millions d'euros et les encours pondérés Bâle 3 à 17 111,8 millions d'euros.

Par nature de risques, les encours pondérés s'analysent comme suit :

- les risques de crédit (15 760,7 millions d'euros) représentent 92,1 % des encours pondérés au 30 juin 2014 ;
- les risques de marché (103,4 millions d'euros) représentent 0,6 % des encours pondérés au 30 juin 2014 ;
- les risques opérationnels (1 247,7 millions d'euros) représentent 7,3 % des encours pondérés au 30 juin 2014.

Fonds propres prudentiels, encours pondérés et ratios de solvabilité

(en millions d'euros)	30/06/2014 ⁽¹⁾ Bâle 3	31/12/2013 Bâle 2
Capitaux propres consolidés, part du Groupe (normes IFRS)	2 543,9	2 763,0
Participations ne donnant pas le contrôle, après estimation des dividendes prévisionnels	-	21,5
Immobilisations incorporeelles	-135,5	-142,4
Ecarts d'acquisition	-508,0	-508,0
Dividendes théoriques	-175,4	-411,7
Autres ajustements règlementaires	-213,2	-108,6
TOTAL DES FONDS PROPRES DE BASE DE CATEGORIE 1	1 511,8	1 613,8
Déductions Bâle 2 ⁽²⁾	-	-113,5
Fonds propres additionnels de catégorie 1	-81,7	-
TOTAL DES FONDS PROPRES TIER 1	1 430,1	1 500,3
Fonds propres de catégorie 2	469,1	542,4
Déductions Bâle 2 ⁽²⁾	-	-113,5
TOTAL DES FONDS PROPRES TIER 2	469,1	428,9
TOTAL DES FONDS PROPRES REGLEMENTAIRES (TIER 1 + TIER 2)	1 899,2	1 929,2
Encours pondérés au titre du risque de crédit	15 760,7	16 433,1
Encours pondérés au titre du risque de marché	103,4	1,1
Encours pondérés au titre du risque opérationnel	1 247,7	1 181,3
TOTAL DES ENCOURS PONDERES	17 111,8	17 615,5
RATIOS DE SOLVABILITE		
RATIO CORE TIER 1	8,8 %	-
RATIO TIER 1	8,4 %	8,5 %
RATIO GLOBAL DE SOLVABILITE	11,1 %	11,0 %

(1) L'ensemble des ratio de solvabilité publiés est déterminé selon les règles CRR/CRD4, avec bénéfice des dispositions transitoires (phasés), sauf mention contraire.

(2) Les déductions Bâle 2 au titre du 31 décembre 2013 sont déduites à hauteur de 50 % des fonds propres de base et à hauteur de 50 % des fonds propres complémentaires.

7

Tables de concordance

1. Table de concordance de l'actualisation

Rubriques	N° de page du Document de référence	N° de page de l'actualisation
1. Personnes responsables	220	4
2. Contrôleurs légaux des comptes	220	5
3. Informations financières sélectionnées		
3.1. Informations financières historiques sélectionnées pour l'émetteur, pour chaque exercice	6-7	-
3.2. Informations financières sélectionnées pour des périodes intermédiaires	-	11-12
4. Facteurs de risque	35 ; 76 à 87 ; 201-202	-
5. Informations concernant l'émetteur		
5.1. Histoire et évolution de la Société	198	9
5.2. Investissements	26 ; 100-101	-
6. Aperçu des activités		
6.1. Principales activités	16 à 20	15 à 19
6.2. Principaux marchés	95	47
6.3. Événements exceptionnels	-	-
6.4. Degré de dépendance de l'émetteur à l'égard de brevets ou de licences, de contrats industriels, commerciaux ou financiers, ou de nouveaux procédés de fabrication	201	-
6.5. Eléments sur lesquels est fondée toute déclaration de l'émetteur concernant sa position concurrentielle	-	-
7. Organigramme		
7.1. Description sommaire du Groupe	11	9
7.2. Liste des filiales importantes	11 ; 74-75 ; 177-178	9
8. Propriétés immobilières, usines, équipements		
8.1. Immobilisations corporelles importantes existantes ou planifiées	100-101	-
8.2. Question environnementale pouvant influencer l'utilisation des immobilisations corporelles	203-217	-
9. Examen de la situation financière et du résultat		
9.1. Situation financière	21 à 25	20 à 24
9.2. Résultat d'exploitation	21 à 25	20 à 24

Rubriques	N° de page du Document de référence	N° de page de l'actualisation
10. Trésorerie et capitaux		
10.1. Informations sur les capitaux de l'émetteur	42 à 47	26 à 31
10.2. Source et montant des flux de trésorerie de l'émetteur	48	32
10.3. Informations sur les conditions d'emprunt et la structure de financement de l'émetteur	93 ; 104 ; 106 ; 112	46 - 48 - 49
10.4. Informations concernant toute restriction à l'utilisation des capitaux ayant influé ou pouvant influencer sur les opérations de l'émetteur	-	-
10.5. Informations concernant les sources de financement attendues nécessaires pour honorer les engagements visés aux points 5.2 et 8.1	-	-
11. Recherche et développement, brevets et licences	-	-
12. Informations sur les tendances	26	25
13. Prévisions ou estimations du bénéfice	-	-
14. Organes d'administration, de direction et de surveillance et Direction Générale		
14.1. Conseil d'Administration et Direction Générale	4	4
14.2. Conflits d'intérêts au niveau des organes d'administration, de direction et de surveillance et de la Direction Générale	180 à 182	-
15. Rémunérations et avantages		
15.1. Montant de la rémunération versée et avantages en nature	183 à 190	-
15.2. Montant total des sommes provisionnées ou constatées par ailleurs par l'émetteur aux fins du versement de pensions, de retraites ou d'autres avantages	130	-
16. Fonctionnement des organes d'administration et de direction		
16.1. Date d'expiration des mandats actuels	4 ; 180 à 182	6
16.2. Contrats de service liant les membres des organes d'administration	-	-
16.3. Informations sur le comité d'audit et le comité de rémunération de l'émetteur	4 ; 27-28 ; 183-184	8
16.4. Déclaration indiquant si l'émetteur se conforme, ou non, au régime de gouvernement d'entreprise	-	-
17. Salariés		
17.1. Nombre de salariés	22 ; 124 ; 170 ; 203	21
17.2. Participations et stock-options des administrateurs	185 ; 187 à 189	-
17.3. Accord prévoyant une participation des salariés dans le capital de l'émetteur	200	-

Rubriques	N° de page du Document de référence	N° de page de l'actualisation
18. Principaux actionnaires		
18.1. Actionnaires détenant plus de 5 % du capital social ou des droits de vote	200	-
18.2. Droits de vote différents des actionnaires sus visés	200	-
18.3. Contrôle de l'émetteur	200	-
18.4. Accord connu de l'émetteur, dont la mise en œuvre pourrait, à une date ultérieure, entraîner un changement de son contrôle	-	-
19. Opérations avec des apparentés	130-131 ; 157 ; 193 à 194	-
20. Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur		
20.1. Informations financières historiques	42 à 132 ; 138 à 179	-
20.2. Informations financières pro forma	-	39 à 41
20.3. Etats financiers	42 à 132 ; 138 à 179	-
20.4. Vérification des informations financières historiques annuelles	133-134 ; 191-192	-
20.5. Date des dernières informations financières	42 ; 140	26
20.6. Informations financières intermédiaires	-	26 à 56
20.7. Politique de distribution des dividendes	200	30-31
20.8. Procédures judiciaires et d'arbitrage	201	-
20.9. Changement significatif de la situation financière ou commerciale	-	-
21. Informations complémentaires		
21.1. Capital social	198 ; 200	-
21.2. Acte constitutif et statuts	198-199	-
22. Contrats importants	-	-
23. Informations provenant de tiers, déclarations d'experts et déclarations d'intérêts	-	-
24. Documents accessibles au public	199	63
25. Informations sur les participations	11 ; 74-75 ; 177-178	9 ; 41

2. Table de concordance du rapport financier semestriel

En application de l'article 212-13 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, la présente actualisation comprend les informations du rapport financier semestriel mentionné à l'article L.451-1-2 du Code Monétaire et Financier et à l'article 222-4 du Règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers :

Rapport financier semestriel	N° de page
Etats financiers au 30 juin 2014	26 à 56
Rapport semestriel d'activité	11 à 25
- Evènements importants survenus pendant les 6 premiers mois de l'exercice et leur incidence sur les comptes semestriels	-
- Description des principaux risques et des principales incertitudes pour les 6 mois restant de l'exercice	-
- Principales transactions intervenues entre parties liées	-
Attestation du Responsable du document	4
Rapport des Commissaires aux Comptes sur l'information financière du 1^{er} semestre de l'exercice 2014	57

Document de Référence déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 28 avril 2014 sous le n° D.14-0420



La présente actualisation du Document de Référence a été déposée auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) le 29 août 2014 sous le numéro D.14-0420-A01. Elle pourra être utilisée à l'appui d'une opération financière si elle est complétée par une note d'information visée par l'AMF. Ce document a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de son signataire.

La présente actualisation est disponible sur le site www.groupe-credit-du-nord.com
Responsable de l'information : Frédéric Figer – Tél. : 01 40 22 45 45 – E-mail : frederic.figer@cdn.fr

BANQUE
COURTOIS 

Banque
Kolb 

Banque
Laydernier 

BANQUE
NUGER 

Banque
Rhône-Alpes 

Banque
Tarneaud 

Société
Marseillaise de Crédit 

Crédit
du Nord 